



Depuis  
1972

Jeudi 18 mai 2023

N° 14508

Prix : 4 DH - 1 Euro

## Surfacturation des paiements en ligne Le Conseil de la concurrence rappelle à l'ordre

Le Conseil de la concurrence met en garde les entreprises recourant au service de paiement en ligne de leurs factures via internet, et qui font supporter la charge de ce service à leurs clients en sus de la facture à payer, qualifiant cette pratique d'"abusive", pouvant fausser le jeu libre de la concurrence sur les marchés concernés.

« Le Conseil de la Concurrence a relevé que certaines entreprises opérant dans différents secteurs d'activités économiques et recourant au service de paiement en ligne de leurs factures via internet, font supporter la charge de ce service à leurs clients en sus de la facture à payer, alors qu'elles en tirent pleinement profit en réduisant significativement leurs coûts d'exploitation et d'investissement liés au recouvrement de ces factures », indique mardi le Conseil dans un communiqué.

Le Conseil de la concurrence considère que cette pratique « non justifiée économiquement », est « abusive » et pourrait fausser « le jeu libre de la concurrence » sur les marchés concernés en procurant des avantages indus à certains opérateurs, leur permettant de renforcer leurs positions sur lesdits marchés et ce, au détriment des consommateurs, précise la même source. Ainsi, se réserve le droit d'ouvrir des procédures à l'encontre des entreprises qui persisteraient dans cette pratique préjudiciable au développement de la concurrence.

« 67 ans de modernisation continue pour un service public citoyen »

## Coup d'envoi de la 4ème édition des JPO de la DGSN



Le coup d'envoi de la 4ème édition des journées portes ouvertes (JPO) de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a été donné, mercredi à Fès, sous le

thème : "67 ans de modernisation continue pour un service public citoyen". Cette initiative citoyenne, qui se poursuivra jusqu'au 21 mai, vise

à informer le public sur les efforts de modernisation mis en place pour assurer la sécurité des personnes et des biens et préserver l'ordre public.

Maroc-Royaume-Uni

## Force et profondeur des relations bilatérales

La 4ème session du Dialogue Stratégique entre le Maroc et le Royaume-Uni a démontré, une fois de plus, "la force et la profondeur" des relations entre les deux pays, a affirmé, lundi, le ministère britannique des Affaires étrangères (FCDO).

P. 2

Cannes 2023

## Maryam Touzani, membre du jury

Le Maroc signe une participation remarquable à la 76ème édition du Festival de Cannes, qui s'est ouvert ce mardi, avec pour la première fois un représentant du 7ème art marocain dans le jury de la compétition officielle des plus prestigieux festivals de cinéma au monde, deux longs-métrages dans la section "Un certain regard" de la sélection officielle et un 3ème film retenu dans la "Quinzaine des cinéastes".

(P. 14)

Mandature 2023-2026

## Chakib Alj et Mehdi Tazi réélus à la tête de la CGEM



Chakib Alj et Mehdi Tazi ont été réélus, mardi à Casablanca, président et vice-président général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective (AGOE), pour la mandature 2023-2026.

P. 6

Feu Khalid Naciri

## Une sentinelle en constant éveil pour la défense des droits humains et des libertés

■ Mohamed Khalil

Très jeune, feu Khalid Naciri, dont sa famille et le Parti du progrès et du socialisme ont organisé une cérémonie, lundi dernier à l'occasion du 40ème jour de sa disparition, avait trouvé sa vocation de défenseur intransigeant des libertés et de la presse démocratique au Maroc et dans le monde. Déjà, jeune avocat, il avait été mandaté par le parti, avec d'autres camarades avocats, dont notamment Me Abdelaziz Benzakour, pour le représenter pour



(P. 11)

## Point de vue



Par Jamal Eddine  
Naji

Comme ses précédentes, ma génération, quelles que soient sa culture et sa langue, s'est construite humainement et essentiellement par rapport à un grand « Totem », ou concept, plus accessible dans le réel que toute divinité ou modèle idéal : la « Société ». Un concept dont on doit encore la pertinence et la richesse de son inspiration, largement, aux fondateurs de l'analyse de la « société », la sociologie : Ibn Khaldoun (ancêtre de la sociologie au 14ème siècle), au sud de la Méditerranée, Durkheim, A. Comte, K. Marx, du nord de cette mer qui départage, depuis des siècles, les deux rives sur les tables de l'histoire, des

## Tribune libre

## Le paradigme « société » numérisé, pulvérisé

civilisations, des guerres, des conquêtes et reconquêtes, des inventions, croyances et liturgies... Ces premiers artisans donc (avec d'autres contemporains, bien sûr) de la sociologie, ces audacieux analystes du totem « société », les voilà qui disparaissent petit à petit de nos horizons, leurs échos ou résonnances dans notre réel hybride du 21ème siècle s'estompent irrémédiablement. « Société », dites-vous ?! Laquelle ? Le confinement de par la Covid, était-ce un aperçu prémonitoire de la disparition annoncée de la « société »... Revoyez-vous, avec effroi, les images des villes et villages vides partout dans le monde ?! Jadis, ayant cette communion « sociale » par le vide, du fait du Covid, le territoire, le parler, l'écrit, l'autel et mout de nos attributs, manifestations et œuvres humaines, rassemblaient et distinguaient entre les regroupements, les communautés, les peuples et les foules, avec leurs différents états d'être, de vivre et de se forger des ambitions et des destinées sur terre, comme « sociétés » distinctes les unes des autres. Aujourd'hui, une succession infini et complexe de deux chiffres, le Un et le Zéro, les modélisent et les remodelent, à l'infini aussi, en dénaturant leurs architectures et structurations, leurs réalités concrètes, leurs horizons et dessins, leurs croyances et valeurs, leurs ambitions de coexistence comme espèce humaine ici-bas. Le paradigme « société » est en passe d'être complètement

chiffré », « algorithmisé », « algébrisé », démembré, déclassé, par la numérisation de l'individu, de tout ce qui constitue l'individu et lui permet de « faire société » avec ses semblables, de communier en tant qu'« animal social », en « société »... Le citoyen, membre constitutif de la « société » est isolé, surveillé (reconnaissance faciale) partout et tout le temps, doublé par son avatar, ne vivant plus, jour et nuit, que pour se connecter au monde virtuel... Alors, quels paris faire encore, valablement, sur la donne « société », vieille comme le monde ? Quels liens, comme des liens capillaires faits d'humanité, nous restent-ils pour faire « société », l'irriguer, pour survivre à leurs puissants remplaçants en marche : les liens génératifs du numérique qui nous conquièrent individuellement et collectivement par les chiffres magiques Un et Zéro ? Quelle digne de résistance encore possible pour la « société » d'hier, d'avant le digital, pour que le cerveau humain, poste de pilotage de la socialisation en société chez l'individu humain, puisse rester encore le guide déterminant de l'Homme, « animal politique et social », soutenait Aristote ?!

Le péril s'annonce avec instance pour le cerveau humain : l'intelligence artificielle (IA) tape à ses fenêtres avant de s'y introduire, à terme, par la porte... Si les constructeurs et commerçants de l'IA eux-mêmes s'alarment de nos jours et prétendent

demander une pause à leurs pulsions et recherches, c'est qu'ils entrent dans les risques majeurs que leur besogne comporte en même temps que leur imputabilité pour cela. C'est-à-dire quand neurones et synapses du cerveau humain seront non seulement égalés mais voire dépassés par l'IA, qui performe en complexité et vitesse de traitement des infos et données de toutes sortes, à l'exception des émotions pour l'instant... Pour l'instant osent insister certains chercheurs ! Or, nos spécialistes du corps humain nous apprennent que « la complexité du cerveau et sa construction labyrinthique faite de connexions neuronales et synaptiques, est mise au service de la rapidité du traitement de l'information ». Ce qui, justement, définit l'IA et ses performances : connexions, complexité, vitesse, traitement... Cerveau humain en sursis, donc ? A terme reproductive par l'IA, dans 5, 10 ou 20 ans ? Comment écarter cette hypothèse comme ferait Leonardo de Vinci, précurseur laborieux du vol de l'homme dans les cieux, pour écarter l'hypothèse d'un pas humain sur la lune, cinq siècles après sa mort ! Si son principal organe distinctif, le cerveau, est possiblement reproduisible, qu'adviendra-t-il de l'Homme, de la « société », de l'humanité, avec le numérique ? Progresser sans s'effondrer ? Dilemme existentiel ! Défi à l'intelligence humaine vouée encore, à date, à la survie de l'espèce !

## Maroc-Royaume-Uni

# Le Dialogue Stratégique démontre «la force et la profondeur» des relations bilatérales

**L**a 4ème session du Dialogue Stratégique entre le Maroc et le Royaume-Uni a démontré, une fois de plus, "la force et la profondeur" des relations entre les deux pays, a affirmé, lundi, le ministère britannique des Affaires étrangères (FCDO).

Ce dialogue fructueux, qui s'est tenu la semaine dernière à Rabat, sous la présidence du ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et les Nations unies, Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, et du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a porté sur la culture, l'éducation, la politique, l'économie et la sécurité et a démontré, une fois de plus, la force et la profondeur des relations bilatérales, a indiqué le FCDO dans un communiqué.

Au lendemain de ce Dialogue Stratégique, Lord Ahmad de Wimbledon et le ministre marocain de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Abdellatif Miraoui, ont présidé la 5e réunion de la Commission de l'enseignement supérieur Royaume-Uni-Maroc au ministère des Affaires étrangères à Londres, ajoute la même source.

La réunion a rassemblé des représentants du gouvernement marocain, du British Council, du ministère britannique des Affaires et du commerce, de l'agence britannique d'assurance qualité, Universities UK International, de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Maroc (ANEAQ), ainsi que de plusieurs universités britanniques et marocaines.

La réunion a permis de faire progresser la collabora-



tion entre le Maroc et le Royaume-Uni dans le domaine de l'enseignement supérieur, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage et l'évaluation de l'anglais, l'enseignement transnational et la recherche scientifique, étaye le FCDO, ajoutant, dans ce sens, qu'un protocole d'accord a été signé entre le British Council au Maroc et le ministère marocain de l'Enseignement supérieur. Cet accord vise à étendre le recours aux tests d'évaluation de la langue anglaise dans les universités publiques marocaines, ouvrant ainsi la voie à de futurs partenariats avec d'autres institutions britanniques pour l'évaluation des étudiants, détaille le ministère.

La réunion a également abordé les réussites bilatérales, notamment le partenariat institutionnel entre l'Université Keele et le ministère marocain de l'Enseignement supérieur, la collaboration sur la qualité des offres d'enseignement supérieur et les partenariats de recherche sur le climat entre l'University College London et l'Université Ibn Tofail de Kénitra, fait savoir le communiqué.

Crée en 2019, la Commission de l'enseignement supérieur se réunit chaque année, ainsi que dans le cadre de sous-groupes trimestriels, afin de renforcer les liens dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'assurance qualité et de l'éducation transnationale.

A vrai dire

Saoudi El Amalki

## Parler vrai !

Tout en valorisant, à juste titre, les acquis consentis durant le parcours des réformes que notre pays ne cesse de cumuler, on ne peut non plus occulter les déficits et les grabuge qui persistent encore aussi bien au sein de la haute sphère que dans la société.

Chez nous, c'est plutôt la lutte contre la dépravation multiforme, l'économie de rente, l'accaparement illicite, le monopole vorace, la corruption malsaine, l'impunité laxiste... dont il est question. Sans nul conteste, on aspire à une vie meilleure. L'emploi et la dignité, entre autres, sont insitants.

La cherté des denrées de consommation et la hausse des produits rudimentaires accablent les petites bourses. Les disparités sociales et spatiales, la privation, l'exclusion et la précarité atterrent les plus démunis.

Mais également, l'indignation devant les dépassements, les atteintes à la liberté et aux droits divers, les fraudes et les mafias de tous bords. Ils ne disent rien de mal, les manifestants qui rouspètent par-ci et par-là, sauf que certains opportunistes extrémistes, de droite et de gauche, ont la malveillance de s'approprier les sursauts de masses, inspirés des vagues de protestation qui s'opèrent autour d'eux. Ces groupuscules, sortis de leurs tanières et tournant perpétuellement le dos au processus de long terme dont la Nation s'identifie à plein régime, ont toujours tenté de se faufiler dans les rangs des victimes en colère et cru bon de semer l'amalgame dans les rassemblements de civilité.

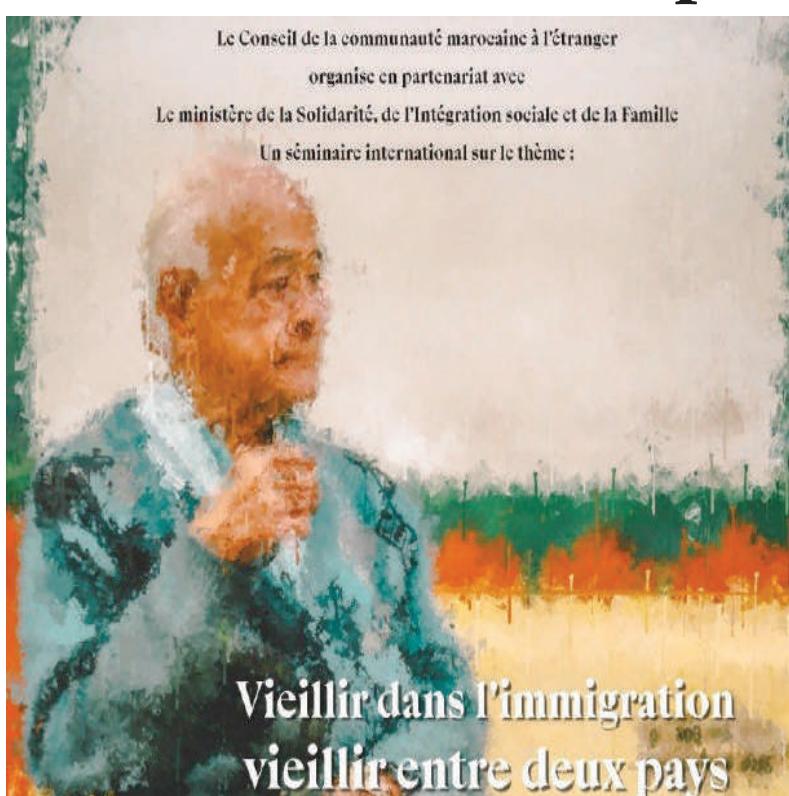
Même les jeunes, indignés par les souffrances perfides, fustigent les horreurs de la spoliation. Eux qui arborent leurs slogans revendicatifs et rêvent de meilleurs lendemains, dans la stabilité et la concorde. On ne saurait alors envenimer les desseins communs et hypothéquer les délivrances embaumées par les entrails de la révolte pacifique. Il va sans dire que le panache des jeunes, virevoltants de nature, est avide d'interlocuteurs adultes, prédisposés à l'écoute, au respect et à l'estime. On n'a pas le droit de laisser germer le spectre du nihilisme et du désespoir au sein des jeunes, fragilisés par les affres de la vie.

Quoique mitigée par les générations de nuisances, la scène politique nationale, région par région, localité par localité, devra se ressaisir en direction de cette jeunesse flamboyante par les beaux idéaux, mais terrassés par les souillures de la médisance.

Le paysage politique a besoin d'être meublé de propos de la raison, de la sagesse et de la citoyenneté. A l'aune des réformes de haute facture qui émaillent actuellement notre pays, les jeunes sont en quête de la main tendue. Celle qui ne les trahit pas. Celle de la confiance et de la vérité.

## CCME

## Un séminaire international à Salé sur les retraités marocains d'Europe



**Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) organise, jeudi et vendredi à Salé, un séminaire sous le thème : "Vieillir dans l'immigration, vieillir entre eux pays", en partenariat avec le ministère de la Solidarité, de l'Intégration sociale et de la Famille.**

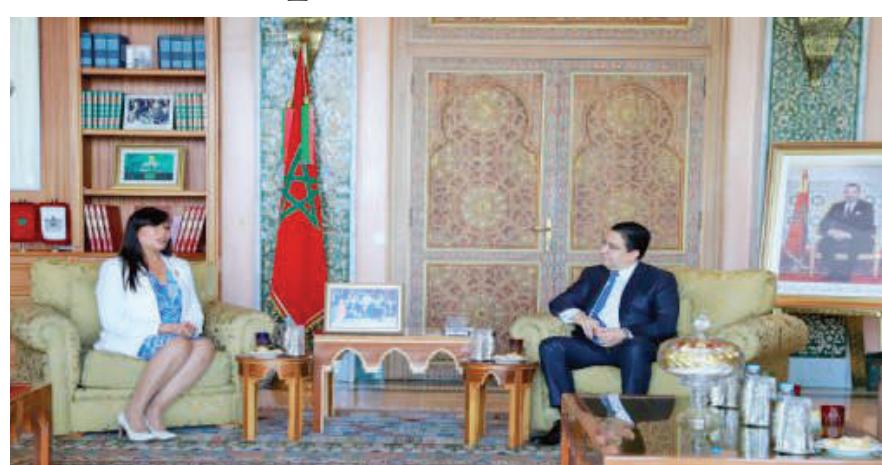
Des experts marocains et internationaux en provenance de divers pays européens (France, Belgique, Suisse, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni), des représentants des ministères concernés (ministère de la Solidarité, de l'Intégration sociale et de la Famille ; ministère de la Santé et de la Protection sociale ; ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger) et des associations de retraités ou spécialisées dans la gérontologie interviendront lors de ce séminaire international, qui sera ouvert par la ministre de la

Solidarité, de l'Intégration sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, et le président du CCME, Driss El Yazami, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

"En dépit de la diversité des dispositifs réglementaires et sociaux régissant la retraite, les personnes âgées d'origine marocaine vivant en Europe sont confrontées à plusieurs défis, où se mêlent la liberté du choix d'établissement, de résidence et de mouvement, des restrictions sociales et administratives, le lien aux enfants, à la terre d'origine et à la mémoire, le rapport à la spiritualité et à la mort, etc", peut-on lire dans le communiqué du CCME et du ministère. Si ces retraités connaissent les mêmes fragilités et vulnérabilités liées au vieillissement que rencontre toute personne âgée, leur situation se double dans de très nombreux cas par des difficultés spécifiques liées à leur condition d'immigrés ou d'ayants droits d'immigrés.

D'autant plus que les préoccupations majeures qui traversent la vie de ces pionniers de l'immigration ne sont encore que très insuffisamment prises en compte par des politiques publiques dédiées, explique-t-on.

## Bourita reçoit la maire de la municipalité péruvienne "Pueblo libre"



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, mardi à Rabat, la maire de la municipalité péruvienne "Pueblo libre", Mónica Tello López. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail entreprise du 12 au 20 mai par Mme. Tello López au Maroc, en vue de sceller un accord de

jumelage entre la municipalité de Pueblo Libre et Laâyoune. Dans une déclaration à la presse, la maire de Pueblo Libre a affirmé son adhésion aux efforts de l'initiative du Congrès péruvien, qui a créé un "Groupe de soutien et d'appui à l'initiative marocaine d'autonomie", soulignant que sa visite au Maroc vise à renforcer les relations bilatérales. Elle a également relevé avoir examiné

avec M. Bourita les moyens de renforcer les liens d'amitié entre le Maroc et la République du Pérou, notamment la municipalité de Pueblo Libre, relevant dans ce sens que le Congrès péruvien a fixé la date du 30 novembre, pour célébrer la visite de SM le Roi Mohammed VI au Pérou en 2004.

"Ces célébrations seront l'occasion de faire découvrir la culture marocaine aux habitants de Pueblo Libre, à travers des manifestations artistiques et culinaires ainsi que de créations mettant en avant l'artisanat marocain", a ajouté Mme Tello López.

La maire de la municipalité de Pueblo Libre et la délégation l'accompagnant avaient tenu, lundi à Rabat, une rencontre avec la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, qui a mis en avant les avancées notables réalisées par le Maroc, en matière de promotion des droits des femmes, ainsi que le rôle pionnier qu'elles jouent désormais, dans la gestion des affaires locales et politiques.

## ... et le président de la Fondation Konrad-Adenauer



Nasser Bourita, a également reçu mardi à Rabat, le président de la Fondation Konrad-Adenauer, Norbert Lammert. Dans une déclaration à la MAP, M. Lammert a indiqué que sa rencontre avec M. Bourita a été une occasion pour souligner l'importance et les perspectives de coopération, ainsi que la nécessité d'un dialogue accru entre les deux parties, notant que la fondation œuvre de manière efficiente, avec ses partenaires,

pour l'exécution de certains projets du nouveau modèle de développement du Maroc, aux côtés d'autres initiatives. "La fondation allemande Konrad-Adenauer travaille depuis plus de 40 ans, avec ses partenaires gouvernementaux, parlementaires et de la société civile, sur des projets d'éducation et du renforcement des capacités notamment en matière de participation politique, de climat et d'énergie", a-t-il précisé.

## « 67 ans de modernisation continue pour un service public citoyen »

# Coup d'envoi de la 4ème édition des JPO de la DGSN

Le coup d'envoi de la 4ème édition des journées portes ouvertes (JPO) de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a été donné, mercredi à Fès, sous le thème : « 67 ans de modernisation continue pour un service public citoyen ». Cette initiative citoyenne, qui se poursuivra jusqu'au 21 mai, vise à informer le public sur les efforts de modernisation mis en place pour assurer la sécurité des personnes et des biens et préserver l'ordre public. Plusieurs stands ont été mis à la disposition



des visiteurs par la DGSN dont « Chaîne opérationnelle d'intervention », « Technologie et dématérialisation », « police scientifique », « frontières intelligentes », « recrutement, formation-carrière », « femmes et mineurs victimes de violence », « moralisation et droits de l'Homme » et « martyrs du devoir ».

Au programme de cette manifestation figurent aussi des démonstrations de la « brigade équestre », la « brigade motocycliste », « la protection rapprochée et unités d'intervention (BCI) », des « forces spéciales », de la « brigade cynotechnique », « marche militaire et maniement d'armes » et « techniques de self défense et de maîtrise des personnes dangereuses ».

Cette initiative citoyenne a commencé en 2016 à Casablanca et s'est institutionnalisée pour devenir un événement annuel qui donne rendez-vous à la population de venir découvrir les diverses facettes du métier de la police et de s'entretenir avec les policières et les policiers.

## Le 67ème anniversaire de la DGSN

### Un engagement résolu dans le processus de la réforme profonde et globale de l'institution sécuritaire



Une cérémonie a été organisée mardi à Rabat en célébration du 67ème anniversaire de la création de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN). Dans une allocution, le préfet de police de Rabat-Salé-Témara-Khémissét, Mustapha Moufid a d'emblée assuré que la préfecture de police, résolument engagée dans le

processus de la réforme profonde et globale de l'institution sécuritaire portée par la Direction Générale de la Sûreté Nationale, est bien déterminée à mettre en œuvre sa stratégie intégrée à l'appui d'une bonne gouvernance qui repose sur la modernisation des infrastructures, le renforcement de la vigilance et de la réactivité de la police face à la criminalité

ainsi que le sentiment de sécurité dans l'espace public. Évoquant les efforts déployés sur le plan de la détection et la lutte contre les menaces terroristes, il a fait état de la création d'une brigade régionale d'artificiers qui a pour mission de neutraliser les engins explosifs et de détecter autres objets et matériaux suspects ou explosifs en opérant de

manière rapide sur le terrain et dans les situations à risque. Et pour renforcer la lutte contre la criminalité et aussi le sentiment de sécurité, M. Moufid a évoqué la création d'une brigade anti-gangs (BAG) dans le district provincial de Témara qui est doté de tous les moyens logistiques et humains nécessaires. Concernant le chantier de la moder-

nisation des infrastructures sécuritaires, il a fait état de la réhabilitation du district provincial de Témara, du district de l'Océan ainsi que le commissariat de Tifelt, outre de nombreux arrondissements de police ainsi que la généralisation de la vidéosurveillance au niveau de l'ensemble des districts, commissariats et arrondissements de police.

Sur le registre de la qualification des ressources humaines qui est d'une importance cruciale dans la réalisation des objectifs stratégiques de la DGSN, il a assuré que la préfecture de police veille à valoriser le capital humain à travers le soutien, la communication et un déploiement du personnel soucieux du bon fonctionnement des services, outre une formation multidisciplinaire ainsi que la promotion de la moralisation grâce à des contrôles inopinés et un suivi des comportements professionnels. S'agissant de la lutte contre la délinquance, le préfet de police de Rabat-

Salé-Témara-Khémissét a mis l'accent sur la multiplication des interventions sur le terrain, la prévention et l'anticipation, le renforcement du contrôle ou encore l'ouverture sur les attentes des citoyens ainsi que les médias.

Cette cérémonie a été marquée par la décoration de plusieurs cadres et fonctionnaires de la DGSN de Wissams royaux, en présence de responsables sécuritaires et militaires, de magistrats, des représentants des services extérieurs, des élus ainsi que des acteurs associatifs.

La célébration de cet anniversaire est l'occasion d'évoquer les efforts incomensurables déployés par la DGSN en faveur du maintien de l'ordre public et la protection des personnes et de leurs biens. Elle est aussi un moment de renouvellement du serment pour un accomplissement responsable du devoir au service du citoyen et de la loi, autre l'amélioration des prestations.

### Dakhla

#### Célébrer les sacrifices généreusement consentis par la première génération de policières et policiers

La famille de la Sûreté nationale à Dakhla a célébré, mardi, le 67ème anniversaire de la création de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN).

La célébration de cet anniversaire est l'occasion d'évoquer les efforts déployés par les responsables et cadres relevant des différents services de sûreté régionale à Dakhla, en faveur du maintien de l'ordre public et la protection des personnes et de leurs biens. Elle est aussi un moment de renouvellement du serment pour un accomplissement responsable du devoir au service du citoyen et de la loi.

La cérémonie de célébration de cet événement a débuté par le salut des couleurs nationales au son de l'hymne national, en présence notamment du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, du gouverneur de la province d'Aousserd, Abderrahaman El Jaouhari, du chef de la sûreté régionale à Dakhla, Said Berhou, des responsables des différents services de sûreté à Dakhla, des élus, des responsables locaux et des acteurs associatifs, en plus de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Dans une allocution de circonstance, M. Berhou a indiqué que chaque 16 mai est une fête annuelle permettant d'évoquer les sacrifices généreusement consentis par la première génération de policières et policiers qui ont contribué à l'édification et au développement de ce corps national.

Cet anniversaire constitue également une occasion pour célébrer les réalisations accomplies au service des questions sécuritaires de la Patrie et des citoyens, protéger les futurs projets, relever les défis et aplatis les contraintes, a-t-il noté.

Dans le cadre de sa stratégie générale,

cours des dernières années, à réunir les conditions appropriées pour que ses fonctionnaires puissent s'acquitter de leurs nobles missions, soulignant que la Direction a veillé à parachever la modernisation des infrastructures des services de la sûreté, développer les mécanismes de travail et à améliorer les conditions sociales et professionnelles des membres de la Sûreté nationale.

Dans ce sillage, M. Berhou a fait savoir que le district de police de Dakhla a été érigé en sûreté régionale et le poste frontalier El Guerguarat en circonscription de police, faisant savoir que la brigade mobile de maintien de l'ordre N°6/6 a été promue en une brigade groupe mobile de maintien de l'ordre N°15.

Le chef de la sûreté régionale a également rappelé la mise en place d'une brigade anti-gang, une brigade de renseignement criminel et d'appui technique, une brigade de lutte contre la cybercriminalité, une brigade motocycliste et une brigade touristique.

Il s'agit également de la mise en place d'une cellule régionale de communication, en plus de la mise à niveau de la brigade cynotechnique pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées, a-t-il enchaîné.

Les ressources humaines des services de sûreté à Dakhla ont été également renforcées avec un médecin généraliste et 293 agents de police, dont dix fonctionnaires de différents grades issues des dernières promotions, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Berhou a passé en revue le bilan d'action des différents services de sûreté régionale, durant la période allant du 1er mai 2022 au 30 avril 2023, en termes de prestation de services administratifs et de lutte contre la criminalité et toutes les formes de délinquance et de violation de la loi.

L'inauguration du nouveau siège du 4ème arrondissement de police et du 3ème service des accidents de la circulation, relevant du district de Béni Makada, préfecture de police de Tanger, a eu lieu mardi.

Ce nouveau siège, inauguré en présence du Wali de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Mohamed Mhida, préfet de police de Tanger, Abdelkebir Farah, de responsables militaires et judiciaires, et d'élus, a été construit dans le respect de l'architecture marocaine authentique et des normes de sécurité et de sûreté requises dans les structures policières chargées de fournir les différents services de sécurité et administratifs au profit de toutes les franges de citoyens.

Ce bâtiment, qui s'étend sur une superficie de 1.612 m<sup>2</sup>, est composé de 4 étages, qui comprennent des bureaux de prestation de services aux citoyens, notamment le bureau de recherche et enquête, la cellule d'accueil des femmes victimes de violence, et le bureau des attestations

administratives, ainsi que le service des accidents de la circulation, et de 4 dortoirs d'une capacité de 450 lits.

Dans une déclaration à la presse, le préfet de police a souligné que l'inauguration de ce nouveau siège s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du directeur général de la Sûreté nationale et de la surveillance du territoire, et coïncide avec la commémoration du 67ème anniversaire de la création de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), notant que ce bâtiment moderne comprend un ensemble d'installations de sécurité, et dispose de moyens logistiques modernes et sophistiqués, et ce conformément à la stratégie de la DGSN visant à rapprocher et améliorer les services fournis aux usagers et améliorer les conditions de travail des fonctionnaires.

Pour sa part, le chef du 4ème district de sécurité, le commissaire Boughaleb Laagui, a indiqué que l'inauguration de cette structure s'inscrit

dans le cadre de la stratégie adoptée par la DGSN visant à poursuivre le chantier de modernisation des bâtiments de police, notant que ce bâtiment permettra d'accompagner l'expansion urbaine et la croissance démographique que connaît la ville de Tanger et de fournir des services à la population pour répondre à ses besoins de sécurité et administratifs. Il a précisé que ce siège est situé au centre-ville de Tanger et s'étend sur une superficie de 160 hectares, répartis sur 3 annexes administratives urbaines, relevant que la population de ce territoire est évaluée à plus de 140.000 habitants.

La DGSN s'est engagée, au cours des dernières années, dans un plan de développement des installations de police, et de modernisation des bâtiments et des structures de sécurité, afin d'assurer des espaces de travail intégrés, à même d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires et d'accueil des usagers.

### Tanger

#### Inauguration du siège du 4ème arrondissement de police et du 3ème SAC

L'inauguration du nouveau siège du 24ème arrondissement de police « Targa-Azouzia » relevant du District de Police du chef-lieu Ménara a eu lieu, mardi, à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire de la création de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN).

A cette occasion, une cérémonie a été organisée en présence notamment du wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la Préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, du gouverneur de la province d'Al Haouz, Rachid Benchikhi, du préfet de police de Marrakech, Said Aloua, des chefs des services extérieurs, des élus locaux, des représentants des autorités judiciaires, des cadres et fonctionnaires de la DGSN, d'acteurs de la société civile, ainsi que d'autres personnalités civiles et militaires.

L'inauguration du nouveau siège de cette entité de police, la 24ème dans le classement des arrondissements de Police à Marrakech, s'inscrit dans le cadre de la démarche pragmatique de la DGSN et ses efforts inlassables visant à asseoir les bases d'une police de proximité, en dotant de l'ensemble des moyens humains et logistiques, à même de conférer à ses actions davantage d'efficacité et de célérité.

Elle s'insère de même dans le sillage de la stratégie sécuritaire de la DGSN portant sur la modernisation de l'administration policière et de l'amélioration de la qualité des différents services offerts aux citoyens.

Couvrant un périmètre de 33 km<sup>2</sup> et une population estimée à 45.000 âmes, l'arrondissement Targa-Azouzia est destiné à consolider davantage la présence policière sur le terrains, et à garantir une police de proximité, apte à répondre aux attentes et aspirations des citoyens, et à renforcer ce sentiment de sécurité et de quiétude chez eux. En suivant un style moderne en deux étages, cet arrondissement qui comprend moult dépendances, est doté de l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires, à même de permettre aux fonctionnaires et cadres de police y relevant, d'accomplir leurs missions dans d'excellentes conditions. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette cérémonie, le Commissaire divisionnaire, Jamal Zouhary, Chef du District, chef-lieu Ménara relevant de la préfecture de police de la cité ocre, a rappelé que l'inauguration du 24ème arrondissement Targa-Azouzia, intervient à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire de la création de la DGSN. Et de poursuivre que la

### Marrakech

#### Inauguration du nouveau siège du 24ème arrondissement de police « Targa-Azouzia »

mise en fonction de cet arrondissement s'insère aussi dans le sillage de la stratégie pronée par la DGSN visant à améliorer la qualité de service, et à moderniser et développer les infrastructures sécuritaires, dans l'optique de consolider davantage le principe de proximité, avant de donner un aperçu détaillé sur l'étendue de la compétence territoriale de cet arrondissement. Cette infrastructure policière a été équipée de moyens logistiques modernes et sophistiqués, dont le mobilier de bureau, des outils informatiques, un véhicule de service ainsi que des motocyclettes, outre un staff de cadres et de fonctionnaires, a-t-il enchaîné, notant que cet arrondissement dispose aussi d'une annexe dédiée au traitement des demandes des cartes nationales d'identité électronique et des fiches anthropométriques, et à la délivrance de ces deux documents administratifs.

Et de conclure que la mise en service de cet arrondissement de police est l'illustration dans les faits de la mise en oeuvre effective de la stratégie sécuritaire menée par la DGSN, ainsi que de la Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain à la sécurité des citoyens et des biens.

Pour devenir membre à part entière de l'ONU

# La réunion ministérielle arabe à Djeddah appelle à agir pour aider la Palestine

**L**e Comité ministériel arabe à composition non limitée d'appui à l'État de Palestine a appelé à une action au niveau international pour soutenir les efforts de l'État de Palestine pour obtenir une plus grande reconnaissance et devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Lors de sa réunion mercredi à Djeddah, en Arabie saoudite, dans le cadre des réunions préparatoires de la 32e session du Sommet arabe, le comité a exhorté les États membres à poursuivre leurs contacts avec divers pays du monde pour les amener à reconnaître l'État de la Palestine, en particulier les membres permanents du Conseil de sécurité, et de soutenir son adhésion à part entière à l'ONU.

Le comité compte parmi ses membres le Maroc, la Jordanie, la Palestine, le Qatar, le Liban, l'Egypte, l'Algérie et la Mauritanie. Le comité a appelé le Secrétariat général de la Ligue des États arabes à charger ses missions à l'étranger de mener, via l'intermédiaire de conseils d'ambassadeurs arabes, une action auprès des pays du monde qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine, pour les exhorter à reconnaître et à soutenir son obtention du statut de membre à part entière de l'ONU. Il a également appelé le Secrétaire général de la Ligue des États arabes à poursuivre ses contacts et consultations avec les chefs des organisations régionales (Union européenne - Union africaine - Mouvement des non-alignés - groupe

BRICS - groupe ASEAN) pour les inciter à inviter leurs membres, qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine, à le reconnaître et à soutenir sa pleine adhésion aux Nations Unies. Le communiqué ayant sanctionné les travaux du comité a affirmé son soutien aux efforts de l'État de Palestine pour adhérer aux organisations et pactes internationaux dans le but de renforcer son statut juridique et international et d'incarner son indépendance et sa souveraineté sur ses territoires occupés. Le communiqué a appelé le groupe arabe aux Nations Unies à une action coordonnée afin de mobiliser le soutien et l'appui des États membres de l'Assemblée générale pour reconnaître l'État de Palestine et son adhésion en tant que membre à part entière des Nations Unies.



## Lutte contre le terrorisme et son financement

### Le Conseil des ministres saoudien approuve une convention de coopération

Le Conseil des ministres saoudien a approuvé mardi lors d'une session présidée par le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz, une convention de coopération entre la présidence de la sûreté de l'Etat saoudien et la Direction générale de la surveillance du territoire du Maroc (DGST) dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et son finance-

ment. Signée le 24 janvier à Rabat par le Directeur Général de la DGST, Abdellatif Hammouchi, et le vice-président de la sûreté de l'Etat saoudien, Abdullah Fahad Salih Al-Owais, la convention porte sur l'organisation et le développement de la coopération et de la coordination sécuritaire dans différents domaines liés à la lutte antiterroriste et les opérations de

financement du terrorisme. La DGST et la présidence de la Sûreté de l'Etat saoudien aspirent à développer leurs relations sécuritaires et de renseignement, à coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, en vue de priver les organisations terroristes de toute base arrière, terreau de recrutement et ressources financières, avait indiqué un communiqué de la DGST.

## Chambre des conseillers

### Les groupes d'amitié parlementaire Maroc-Irlande tiennent leur 1ère réunion

Les groupes d'amitié parlementaire Maroc-Irlande à la Chambre des conseillers et au Sénat irlandais ont tenu, mardi, leur première réunion conjointe par visioconférence. A cette occasion, les deux parties ont exprimé la volonté commune de renforcer leurs relations bilatérales à travers des projets d'intérêt commun, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, dans divers domaines tels que l'éducation, le tourisme, l'égalité des genres et les énergies renouvelables. Ce groupe ambitionne de donner un élan aux relations entre les deux pays dans plusieurs domaines tant politique et économique que culturel, compte tenu de la position stratégique de l'Irlande en tant que partenaire important sur le marché de l'Union européenne, et vu le rôle du Maroc, de par sa position géostratégique, comme lien entre l'Europe et l'Afrique, a affirmé le président du groupe marocain, Youssef Benjelloun. Sur le plan touristique, il a fait



état de la mise en place de vols directs entre le Maroc et l'Irlande, qualifiant cette initiative d'atout important pour le renforcement des relations entre les deux pays, d'autant plus que le Maroc fait partie des cinq destinations touristiques les plus importantes au niveau international. Le Maroc et l'Irlande sont également pionniers en matière des énergies renouvelables, notamment l'éolienne en Irlande et le solaire et l'éolien au Maroc, ce qui pourrait don-

ner lieu à des partenariats et accords à développer et à accompagner. "C'est un terreau fertile pour l'échange d'expériences et d'expertises", a-t-il dit. Et d'ajouter que cette première réunion donnera lieu à de nouvelles rencontres dans le cadre de visites mutuelles entre les deux groupes de travail, l'objectif étant de développer et renforcer les relations entre Rabat et Dublin et de transformer en projets concrets les idées et propositions issues de

cette rencontre. De son côté, le président du groupe d'amitié parlementaire Irlande/Maroc, le sénateur Paul Daly, a mis en avant les progrès accomplis dans le renforcement des relations entre le deux pays, soulignant la nécessité d'oeuvrer en vue de renforcer davantage ces relations. M. Daly s'est en outre félicité des avancées et acquis importants engrangés par le Maroc notamment dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier dans l'énergie

solaire, notant que l'expérience marocaine est à prendre en exemple. Il a également relevé les similitudes géographiques entre l'Irlande et le Maroc, deux pays se situant sur la frontière de leur continent respectif, avec une façade sur l'Atlantique, ajoutant que la proximité du Maroc avec Gibraltar donne lieu à un très fort potentiel de commerce.

## MISE EN VENTE DE VEHICULES

Une société procède à la mise en vente aux enchères d'un lot des véhicules via le tribunal le 18-05-2023 à 15h00.

MARQUE	MEC
DFSK	déc-19
FIAT FIORINO	déc-17
DFSK	05/2021
HYD I20	02/2022
HYD I10	10/2018
FIAT FIORINO	12/2021
RN EXPRESSE	07/2021
HYD ACCENT	05/2018
KIA PICANTO	05/2021
HYD I30	05/2021
DCA DOKKER	02/2020
DCA DOKKER	12/2021
HYD I20	08/2020
RN CLIO	02/2021
JEEP RENEGADE	01/2022
HYD Creta	10/2018
CIT BERLINGO	12/2021
FI 500	03/2021
HYD I10	06/2021

La vente aura lieu au Province Nouacer commune Bouskoura DAR AICHA.

Pour toutes informations, contactez-le : 0661328437 // 0679853427//0666810571

## Décès de Mohamed Soulaik

Nous avons appris avec peine le décès de Mohamed Soulaik, frère ainé de notre camarade Noureddine Soulaik, membre du Secrétariat national de l'Union marocaine du travail, président de son groupe parlementaire à la Chambre des conseillers et Secrétaire général de la Fédération nationale de la Poste.

Face à cette perte cruelle, nous présentons nos sincères condoléances et notre compassion à notre camarade Noureddine Soulaik, à tous ses frères, aux familles alliées, à ses petits enfants et à toute la famille du défunt, priant le Tout puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde.

« Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons ».

## Agroalimentaire et packaging

## Le partenariat Egypte-Maroc au beau fixe

**« Suite à la demande des opérateurs économiques Égypte-Maroc et sous l'égide de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), une rencontre a été organisée à Casablanca les 16 et 17 mai 2023. L'objectif principal de cet événement était de renforcer les partenariats commerciaux dans les domaines de l'agroalimentaire et du packaging entre les deux pays. Cette initiative a été d'une grande importance, et voici un aperçu de ses résultats. »**

**Romuald Djabioh**

« Nous sommes ravis de revenir au Maroc aux côtés de nos partenaires égyptiens et marocains. Cette occasion est unique pour mettre en avant l'excellence de nos relations commerciales et offre aux entreprises égyptiennes la possibilité de rencontrer des acteurs clés du secteur agroalimentaire marocain, de présenter leurs produits et d'explorer de nouveaux marchés. Nous espérons sincèrement que cette rencontre marquera le début de collaborations à long terme et nous sommes impatients de voir les résultats positifs qu'elle engendrera pour tous les participants », a déclaré en substance en marge de l'événement, Alaa El-Wakeel, membre du conseil d'administration du Conseil égyptien des exportations des industries alimentaires.

« En tout, nous étions 28 entreprises, dont 7 spécialisées dans l'emballage et 21 dans les aliments transformés. Nous avons sollicité toutes les entreprises membres du Conseil de l'exportation alimentaire en Égypte, soit environ 460 entreprises spécialisées dans les aliments transformés, pour leur proposer de visiter le marché marocain. Nous avons reçu plusieurs entreprises intéressées et avons sélectionné les 21 entreprises participantes. Nous prévoyons également de visiter quelques supermarchés au Maroc afin de mieux appréhender la réalité du marché. Demain, nous aurons des rencontres B2B avec nos homologues marocains et nous sommes convaincus que nous obtiendrons de bons résultats... », a-t-il ajouté. Dans la même perspective, Soliman Khalil Soliman, ministre délégué du Commerce et chef du Bureau commercial de l'ambassade d'Égypte au Maroc, a fait montre d'engouement sur ce sujet. « Nous sommes extrêmement enthousiastes de participer à cette rencontre d'affaires d'une importance capitale. Cet événement offre une opportunité unique aux entreprises égyptiennes de présenter leurs produits et de rencontrer des partenaires commerciaux potentiels au Maroc. Le secteur agroalimentaire joue un rôle stratégique tant en Égypte qu'au Maroc, et nous sommes convaincus qu'il existe un immense potentiel pour renforcer les échanges commerciaux entre nos deux pays dans ce domaine.



cains et nous sommes convaincus que nous obtiendrons de bons résultats... », a-t-il ajouté. Dans la même perspective, Soliman Khalil Soliman, ministre délégué du Commerce et chef du Bureau commercial de l'ambassade d'Égypte au Maroc, a fait montre d'engouement sur ce sujet. « Nous sommes extrêmement enthousiastes de participer à cette rencontre d'affaires d'une importance capitale. Cet événement offre une opportunité unique aux entreprises égyptiennes de présenter leurs produits et de rencontrer des partenaires commerciaux potentiels au Maroc. Le secteur agroalimentaire joue un rôle stratégique tant en Égypte qu'au Maroc, et nous sommes convaincus qu'il existe un immense potentiel pour renforcer les échanges commerciaux entre nos deux pays dans ce domaine.

Nous sommes également ravis de constater la participation de nombreux acteurs clés de ces industries, ce qui témoigne de l'intérêt croissant pour le marché marocain. Nous sommes fermement convaincus que cette rencontre d'affaires constituera une étape majeure dans le renforcement de nos relations commerciales et bilatérales. » Youssef Lakbida, chef de la Division produits d'origine végétale du ministère de l'Industrie et du Commerce du royaume du Maroc, s'est exprimé avec enthousiasme à ce propos. L'objectif de cette rencontre est de renforcer la coopération commerciale et économique entre le Royaume du Maroc et l'Égypte. Il espère vivement que cet événement conduira à la réalisation de projets significatifs, dans un esprit de gagnant-gagnant non seulement pour le Maroc,

mais également pour l'Égypte. Ces propos ont été tenus lors d'une déclaration officielle.

« Nous avons saisi cette occasion pour mettre en lumière les opportunités offertes par le secteur agroalimentaire marocain, ainsi que les incitations gouvernementales visant à encourager l'investissement », a-t-il conclu.

Hamid Felloun, directeur de la Fédération nationale de l'agroalimentaire, a souligné l'importance de cette rencontre d'affaires entre les deux parties. Il a rappelé que ce secteur revêt toujours un caractère crucial dans l'économie marocaine, étant étroitement lié à la souveraineté et sécurité alimentaires des citoyens marocains. Demain, des rencontres B2B auront lieu entre les hommes d'affaires marocains et leurs homologues égyptiens.

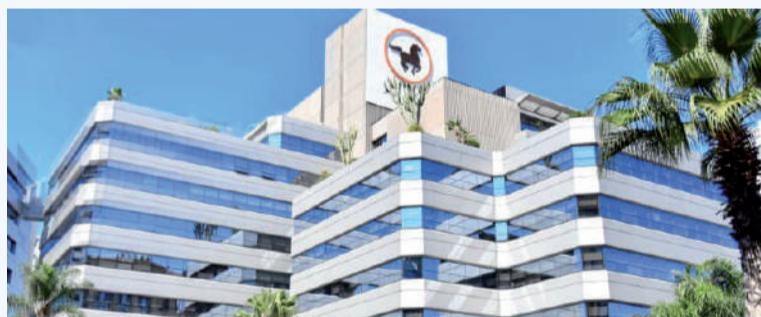


Bassem Philips, Directeur général de « Edita », a partagé son point de vue. Il s'est déclaré extrêmement satisfait de cette opportunité et a souligné le défi potentiel auquel les investisseurs égyptiens pourraient faire face. Cependant, il a également indiqué que le Maroc accueille très favorablement les investisseurs, avec des règles du jeu claires et le soutien du gouvernement...

En résumé, lors de cette rencontre exceptionnelle, les entreprises ont pu présenter leurs produits, établir des relations avec des importateurs-distributeurs et explorer les opportunités de partenariat. Aussi, un programme complet incluant des visites sur le terrain a été mis en avant, une journée dédiée aux rencontres B2B a également été organisée le 17 mai à l'hôtel Barceló à Casablanca.

## En cash management au Maroc en 2023

## LA Banque Centrale Populaire désignée meilleure banque



La Banque Centrale Populaire (BCP) a été désignée « Meilleure Banque en Cash Management » au Maroc pour l'année 2023. Ce trophée est décerné chaque année par la prestigieuse publication financière « World Economic Magazine ». Cette nouvelle distinction, qui constitue une reconnaissance de l'expertise de la BCP dans le domaine du Cash Management, vient récompenser son engagement dans la recherche continue de l'excellence et de la valeur ajoutée pour ses clients, en leur offrant une gamme complète

de produits et de solutions technologiques. En tant que banque innovante et tournée vers l'avenir, la BCP investit activement dans la Recherche & Développement, en plaçant les attentes de ses clients au centre de ses priorités. La BCP permet ainsi à ses clients d'améliorer en permanence leur proposition de valeur, à travers des outils de gestion de trésorerie et de paiement sécurisés et hautement personnalisables, qui répondent le mieux à leurs besoins dans un contexte global en constante évolution.

## Economie mondiale

## L'ONU confirme la tendance de faible croissance

Les Nations Unies ont alerté mardi contre une période prolongée de faible croissance économique, en raison d'une multitude de crises qui ébranlent plusieurs parties du monde.

Dans un rapport sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale à la mi-2023, l'organisation internationale relève qu'une reprise économique mondiale robuste reste sombre dans un contexte d'inflation tenace, de taux d'intérêt en hausse et d'incertitudes accrues.

« L'économie mondiale est confrontée au risque d'une période prolongée de faible croissance, car les effets persistants de la pandémie de Covid-19, l'impact de plus en plus grave du changement climatique et les défis structurels macroéconomiques restent sans réponse », indique ce rapport réalisé par le département des Affaires économiques et sociales de l'ONU.

Selon l'analyse, l'économie mondiale devrait croître de 2,3% en 2023, soit (+0,4 point de

pourcentage par rapport aux prévisions de janvier) et de 2,5% en 2024 (-0,2 point de pourcentage). Aux États-Unis, la résilience des dépenses des ménages a entraîné une révision à la hausse des prévisions de croissance à 1,1% en 2023, indique le rapport, alors que l'économie de l'Union européenne, tirée par la baisse des prix de l'essence et la vigueur des dépenses de consommation, devrait désormais croître de 0,9%.

La croissance de la Chine cette année est prévue à 5,3% en raison de la levée des restrictions liées au Covid-19.

Malgré cette accélération, le taux de croissance reste bien en deçà du taux de croissance moyen au cours des deux décennies précédant la pandémie de 3,1%, d'après le rapport onusien. Pour de nombreux pays en développement, les perspectives de croissance se sont détériorées dans un contexte de resserrement des conditions de crédit et d'augmentation des coûts du financement extérieur.

En Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le PIB par habitant ne devrait augmenter que légèrement cette année, renforçant une tendance à plus long terme de stagnation des performances économiques. Les pays les moins avancés devraient connaître une croissance de 4,1% en 2023 et de 5,2% en 2024, bien en deçà de l'objectif de croissance de 7% fixé dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, selon le rapport. « Les perspectives économiques mondiales actuelles présentent un défi immédiat pour la réalisation des ODD », a indiqué le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, Li Junhua, cité dans le rapport.

Il a estimé que la communauté mondiale « doit s'attaquer de toute urgence aux pénuries croissantes de financement auxquelles sont confrontés de nombreux pays en développement, en renforçant leurs capacités à faire des investissements essentiels dans le développement durable ».

## Startup marocaine de e-commerce B2B Chari

## L'ONU confirme la tendance de faible croissance

Plug and Play a le plaisir d'annoncer son deuxième investissement au sein de Chari, la première plateforme de e-commerce B2B pour les produits FMCG au Maroc et en Afrique francophone.

“La scène des start-up au Maroc continue de prospérer, de plus en plus d'entreprises parvenant à obtenir des financements à des stades de croissance avancés. Nous avons été particulièrement impressionnés par Chari, ayant d'abord retenu notre attention dans le cadre de notre première cohorte en Afrique, hébergée au Maroc en partenariat avec Université Mohammed VI Polytechnique et StartGate. Ismael et Sophia se sont démarqués dans cet écosystème dynamique et nous sommes ravis de continuer à soutenir leur vision pour Chari.” Affirme Aziz El Hachem, directeur Afrique du Nord chez Plug and Play.

La majorité des marchés FMCG des pays en développement se caractérisent par un réseau dispersé de magasins de proximité traditionnels indépendants qui représentent environ 80 % du marché de la consommation. Nous avons d'abord investi dans Chari en 2020 car nous savions qu'ils avaient trouvé une opportunité significative de révolutionner le fonctionnement de ces magasins et de réapprovisionner leurs stocks.

Actuellement, le réapprovisionnement des stocks des petites épiceries se fait par l'intermédiaire de grossistes et de distributeurs, ce qui est inefficace et lent. Cela se traduit par un manque de données permettant aux marques FMCG d'évaluer leurs campagnes et stratégies marketing auprès des consommateurs finaux – c'est un élément d'une importance primordiale pour ces marques. Chari est la première centrale d'achat de produits FMCG pour les commerces de proximité traditionnels, et grâce à son application e-commerce, elle offre la possibilité de commander des produits à des prix inférieurs et de les faire livrer en moins de 24h. Elle permet ainsi aux entreprises dans le FMCG de suivre leurs ventes sur le commerce traditionnel. Chari a démontré une forte traction sur le marché, s'étant déjà imposé comme la principale plateforme de e-commerce B2B pour les produits FMCG au Maroc, avec une vision claire pour devenir un acteur régional et créer des services supplémentaires, ce qui permettra à l'entreprise de conquérir de nouvelles parts de marché et de créer des flux de revenus supplémentaires tels que la fintech intégrée. Chari est récemment devenue la première startup financée par un capital-risque à recevoir une licence de paiement de la Banque

Centrale du Maroc. Nous sommes ravis de continuer à investir dans la vision de Sophia et Ismael. Forts de leur expérience dans la création et l'expansion de startups, nous croyons qu'ils sont les fondateurs les mieux placés pour développer cette entreprise. Nous sommes convaincus qu'après avoir levé des fonds auprès d'un grand nombre d'investisseurs, dont Y Combinator, Rocket Internet, Endeavor Catalyst, Global Founders Capital, Harvard University Management Company, Orange Ventures, Verod-Keppe, entre autres, Chari continuera à se développer et à s'établir en tant que leader du marché du e-commerce FMCG en Afrique. Nous sommes ravis de participer à cette réussite et de renouveler notre engagement à soutenir Sophia, Ismael et l'équipe de Chari dans leur parcours.

## À propos de Plug and Play :

Plug and Play Tech Center est la principale plateforme d'innovation, reliant les startups, les entreprises, les sociétés de capital-risque, les universités et les agences gouvernementales. Basée à la Silicon Valley, cette structure est présente sur plus de 35 sites sur les cinq continents. Nous proposons des pro-

grammes d'innovation d'entreprise et aidons nos partenaires à chaque étape de leur parcours d'innovation, de la formation à l'exécution. Nous organisons également des programmes d'accélération de startups. Nous avons créé un fond de capital-risque interne pour stimuler l'innovation dans plusieurs secteurs dans lesquels nous avons investi dans des centaines d'entreprises prospères, notamment Dropbox, Guardant Health, Honey, Lending Club, N26, PayPal, et Rappi. Pour plus d'informations, visitez le site: <https://www.pluginplaytechcenter.com/>

## À propos de Chari :

Chari est une start-up de e-commerce avec des services financiers pour le B2B. Grâce à son application mobile, Chari digitalise et améliore le quotidien des commerces de proximité au Maroc et en Tunisie. Les épiciers peuvent commander sur une app n'importe quel produit de grande consommation et se faire livrer gratuitement en 24 heures tout en bénéficiant de délais de paiement. Cette start-up numérise le secteur FMCG largement fragmenté en Afrique francophone.

Mandature 2023-2026

# Chakib Alj et Mehdi Tazi réélus à la tête de la CGEM



**Chakib Alj et Mehdi Tazi ont été réélus, mardi à Casablanca, président et vice-président général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective (AGOE), pour la mandature 2023-2026.**



**L**

e binôme a reçu l'aval de 3255 votes, sur 3286 voix exprimées, soit un taux de 99%, et ce après l'approbation des rapports moral et financier, par l'Assemblée. S'exprimant à cette occasion, le binôme a dévoilé son programme décliné en 4 axes et placé sous le signe "Libérer les énergies pour une croissance durable et inclusive".

Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires, le développement du capital humain, l'inclusion économique et la préparation de l'économie nationale aux enjeux et défis futurs.

Ils ont également indiqué qu'ils se focaliseront durant leur mandature sur le soutien du développement de la mobilité électrique, en plus d'accompagner les entreprises dans leur transformation digitale et d'encourager le développement d'un écosystème Tech dynamique, dans la perspective de la modernisation de l'économie nationale.

Par ailleurs, le Président de la CGEM, M. Alj a souligné que l'Assemblée constitue un événement triennal représentant un moment fort dans la vie de la Confédération, mettant en avant le rôle de la CGEM qui, grâce à l'engagement de toutes ses composantes, bureau, fédérations, CGEM régions, commissions, groupe parlementaire et équipes permanentes, et à la vision, au leadership et au travail mené par ses ex-présidents, est aujourd'hui une institution incontournable, riche de 75 ans d'histoire et de réalisations jouant un rôle moteur pour le développement socio-économique de notre pays.

Il a, en outre, relevé que tout au long des trois années passées, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a pleinement joué le rôle qui est le sien, et a confirmé son statut d'institution crédible, citoyenne et soucieuse de l'intérêt général.

Alj a aussi fait savoir que la CGEM est actuellement une organisation très entendue et respectée par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les institutions nationales et internationales avec lesquelles elle interagit au quotidien, notant que cette posture sera maintenue, voire ancrée davantage, lors du 2ème mandat.

De son côté, le vice-président général de la Confédération, M. Tazi a présenté le bilan des réalisations du mandat 2020-2023 soldé par une "résilience à

toute épreuve" dans un contexte particulier de crise sanitaire.

Dans ce sens, il a rappelé que le rôle joué par la CGEM lors du mandat écoulé, et qui a porté essentiellement sur la gestion de la crise Covid, des prises de positions claires, fortes et documentées, citant à titre d'exemple le plan de relance, le livre blanc, et le rapport du Nouveau modèle de développement.

Tazi a aussi fait part de la concrétisation de projets à impact, particulièrement la charte de l'investissement, outre la modernisation de la représentativité de l'entreprise, et la facilitation des affaires.

A l'issue de l'AGOE, un message de fidélité et de loyauté adressé à SM le Roi Mohammed VI a été lu par le conseiller et le vice-président de la commission innovation et développement industriel à la CGEM, Mohamed Reda Lahmini.

L'AGOE s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour et le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri.



**F**

## Principaux points du programme



Voici les principaux points du programme du binôme Chakib Alj-Mehdi Tazi, réélus, mardi à Casablanca, président et vice-président général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) pour la mandature 2023-2026 lors de l'Assemblée

Générale Ordinaire et Élective (AGOE) : - Le programme est placé sous le signe "Libérer les énergies pour une croissance durable et inclusive", et décliné en 4 axes : l'amélioration du climat des affaires, le développement du capital humain, l'inclu-

sion économique et la préparation de l'économie nationale aux enjeux et défis futurs.

- Accompagnement de la mise en œuvre de la Charte de l'Investissement et activation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

- Contribution à l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité des facteurs de production.

- Simplification des procédures administratives et judiciaires liées à l'entrepreneuriat.

- Développement des zones logistiques et lutte contre la concurrence déloyale et la corruption.

- Réforme de la formation professionnelle et de la législation du travail conformément aux engagements contenues dans l'Accord Social de 2022, impliquant la promulgation de la loi sur l'exercice du

droit de grève et la réforme du code du travail.

- Accompagnement des chantiers sociaux d'envergure, tels que la généralisation de la protection sociale et la réforme des retraites.

- Encouragement de l'investissement et l'emploi dans les régions, et la promotion de l'entrepreneuriat et des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) à travers la mise en place d'un "Small Business Act".

- Promotion de l'esprit de responsabilité sociétale auprès des entreprises par la sensibilisation aux pratiques d'éthique et de gouvernance exemplaires.

- Préparer l'économie de demain en agissant sur les leviers de décarbonation et d'efficacité énergétique.

## Chakib Alj. président de la Confédération

### La CGEM a confirmé son statut d'institution « crédible », « citoyenne » et « soucieuse de l'intérêt général »



Tout au long des trois années passées, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a pleinement joué le rôle qui est le sien, et a confirmé son statut d'"institution crédible, citoyenne et soucieuse de l'intérêt général", a indiqué, mardi à Casablanca, le président de la Confédération, Chakib Alj. S'exprimant à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective

(AGOE) de la CGEM, M. Alj a fait savoir que la CGEM est actuellement "une organisation très entendue et respectée" par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les institutions nationales et internationales avec lesquelles elle interagit au quotidien. Il a également souligné que l'Assemblée constitue un événement triennal représentant un moment fort dans la vie de la

Confédération, mettant en avant le rôle de la CGEM qui, grâce à l'engagement de toutes ses composantes, bureau, fédérations, CGEM régions, commissions, groupe parlementaire et équipes permanentes, et à la vision, au leadership et au travail mené par ses ex-présidents, est aujourd'hui "une institution incontournable, riche de 75 ans d'histoire et de réalisations jouant un rôle

moteur pour le développement socio-économique de notre pays". Rappelant les moments phares de son premier mandat, M. Alj a affirmé que la CGEM a joué un rôle central dans la gestion de la crise, en étant force de proposition au sein du Comité de Veille économique (CVE) dont la priorité était indiscutablement la préservation de l'emploi, des secteurs et de la très petite et moyenne entreprise (TPME) plus particulièrement, épine dorsale de l'économie nationale. Il est, en outre, revenu sur la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la Confédération, lui permettant de se projeter dans l'avenir et de définir les priorités du secteur privé pour une relance économique durable, en adéquation avec le Nouveau modèle de développement voulu par SM le Roi Mohammed VI.

A cet égard, il a évoqué le Livre Blanc de la CGEM, une feuille de route claire, précise et pragmatique présentant les leviers à activer pour que l'économie marocaine atteigne son plein potentiel. De même, M. Alj a passé en revue plusieurs chantiers qui ont bien abouti, notamment la conclusion, en avril 2022,

de l'accord social tripartite formant un tout indivisible, rappelant dans ce sens la position de la Confédération sur la réforme du code du Travail et la promulgation de la Loi sur la grève qui constituent une urgence.

Il a également souligné la participation de la CGEM, aux côtés du gouvernement et des banques, à l'élaboration de la Charte de l'Investissement, qui apporte des incitations exceptionnelles aux investisseurs, en plus de l'adoption, lors des exercices de Loi de Finances, de plusieurs dispositions fiscales proposées par la CGEM en faveur d'un meilleur cadre fiscal, favorable au développement de l'entreprise. M. Alj a également abordé les initiatives relatives à la formation professionnelle pour que l'offre de formation soit tirée par la demande et les besoins des secteurs, ainsi que la promotion de la recherche et développement (R&D), et de l'innovation à travers le programme Tatwir R&D d'un montant de 300 millions de dirhams par an.

S'agissant de l'aspect international, M. Alj a mis en avant la promotion de l'ouverture de notre économie et

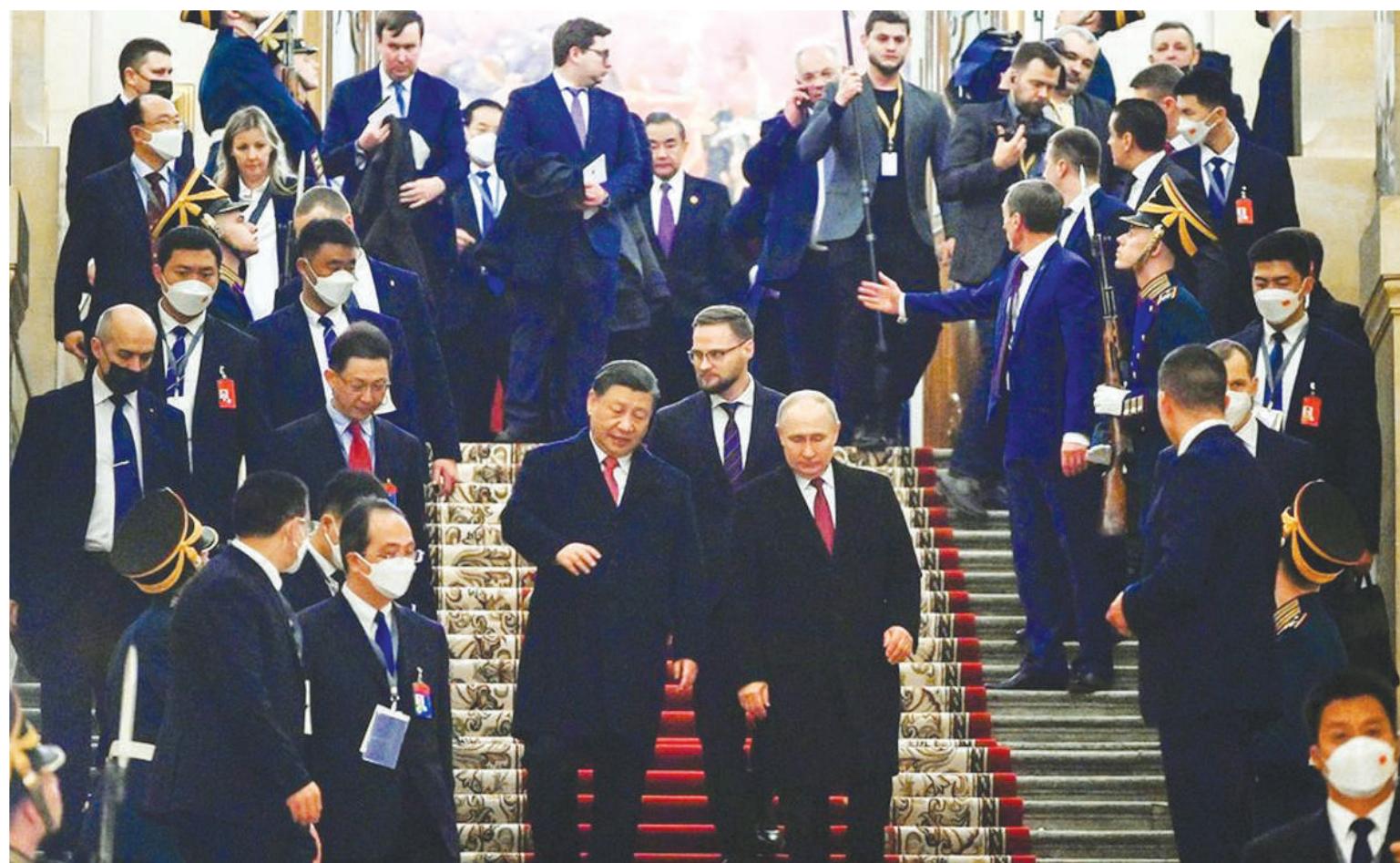
des entreprises sur de nouveaux marchés et leur positionnement sur les chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales. Pour cela, plusieurs initiatives ont été lancées pour la consolidation de la place du Maroc en tant que locomotive du développement en Afrique ou encore le travail pour la modernisation de l'accord d'association Maroc-Union européenne (UE), a fait observer M. Alj.

Tout en œuvrant pour l'avancement des chantiers économiques, le président de la CGEM a fait part de la transformation interne opérée pour donner à ses différentes composantes les moyens de mener à bien leurs missions.

Il a également indiqué qu'un travail a été mené sur la consolidation et la modernisation de la gouvernance, au niveau du découpage sectoriel, du découpage régional, de la consécration du caractère de neutralité de la Confédération et du processus de gestion de l'élection du Groupe CGEM à la chambre des conseillers, qui est un atout unique de la Confédération et qui mène actuellement sa mission en pleine synergie et en concertation continue avec les autres instances de la CGEM.

Ukraine

## Un émissaire chinois à Kiev pour parler règlement politique



**Un émissaire chinois envoyé par Pékin pour discuter d'un "règlement politique" du conflit est mercredi à Kiev, une visite attendue par Volodymyr Zelensky, fort de nouvelles promesses d'armes occidentales, pour voir la Chine user de son influence sur la Russie. ■**

**U**ne rencontre est possible dans l'après-midi entre le président ukrainien et Li Hui, a indiqué à l'AFP un haut responsable ukrainien qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat.

Cet échange serait une première entre M. Zelensky -- qui encourage Pékin à peser sur Vladimir Poutine -- et un haut responsable chinois, depuis le début de l'invasion russe le 24 février 2022.

Selon Pékin, Li Hui, représentant spécial pour les affaires eurasiatiques et ancien ambassadeur chinois à Moscou, est censé discuter du "règlement politique" du conflit ukrainien lors d'une tournée européenne qui doit le conduire aussi par la Pologne, la France, l'Allemagne et la Russie.

La Chine, proche partenaire de Moscou, n'a jamais condamné publiquement l'invasion russe.

Pékin a proposé en février un plan en 12 points pour mettre fin à la guerre, vu avec scepticisme par les Occidentaux, et son président Xi Jinping s'est rendu à Moscou en mars, apportant un soutien symbolique à Vladimir Poutine face aux Occidentaux.

"A la fin du mois, (M. Hui) viendra chez

nous", a déclaré mardi soir le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Roudenko, cité par l'agence de presse TASS, sans donner à ce stade de date précise. "L'idée est de faire connaître à ces pays les propositions chinoises pour une politique de règlement en Ukraine et entendre les points de vue et les commentaires des interlocuteurs concernés", a-t-il assuré.

Cette visite à Kiev de Li Hui intervient juste après la tournée européenne de Volodymyr Zelensky lors de laquelle il a reçu la promesse de nouvelles livraisons d'armes nécessaires pour lancer une contre-offensive d'ampleur.

Il a été entendu sur plusieurs points - missiles anti-aériens, drones d'attaque, blindés... - et a progressé vers la livraison d'avions de combat occidentaux, une requête de Kiev depuis près de 15 mois.

Le président français Emmanuel Macron a annoncé à son tour que la France allait entamer prochainement la formation de pilotes ukrainiens et le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont dit ensemble mardi soir vouloir bâtir une "coalition internationale" pour fournir des chasseurs américains F-16 à l'armée ukrainienne.

L'envoi à Kiev d'avions occidentaux, en plus des MiG soviétiques déjà fournis par la Pologne et la Slovaquie, serait une valeur ajoutée indéniable pour l'Ukraine.

Interrogé sur les nouvelles livraisons occidentales, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a dit mercredi "constater que le flux d'arme et de munitions vers l'Ukraine augmente et que le niveau

d'armes tactiques et techniques fournies augmente également".

Sur le champ de bataille, l'Ukraine a chiffré mardi pour la première fois ses gains des derniers jours autour de la ville de Bakhmout (est), sur les flancs de laquelle elle progresse au moment même où les forces russes sont sur le point d'en prendre le contrôle total après des mois de bataille sanglante.

"Ces derniers jours, nos troupes ont libéré environ 20 kilomètres carrés au nord et au sud" de Bakhmout, s'est félicitée la vice-ministre ukrainienne de la Défense, Ganna Maliar.

Mais cette offensive locale ne semble pas être la grande attaque promise par Kiev depuis des mois, Volodymyr Zelensky estimant encore récemment que son armée avait "besoin de plus de temps".

De son côté, la Russie a affirmé progresser un peu plus au sein même de Bakhmout, ville aujourd'hui ravagée qu'elle espère conquérir après une série de revers humiliants.

Selon le chef du groupe paramilitaire de Wagner, Evgueni Prigojine, qui a annoncé mardi la mort au front d'un Américain combattant aux côtés des Ukrainiens, un dernier réduit de 1,46 km<sup>2</sup> de la ville résiste à ses hommes, en première ligne depuis des mois.

Une telle prise n'aurait toutefois que peu d'importance stratégique sur le déroulement de la guerre, selon les observateurs, à fortiori si la ville est désenclavée par les forces ukrainiennes.

Attendons pour voir...

## Renforcement de la coopération militaire entre Moscou et Prétoria

■ Nabil El Bousaadi

L'ambassadeur des Etats-Unis à Prétoria, Reuben Brigety, avait annoncé, la semaine dernière, lors d'une conférence de presse, que ses services disposent de solides informations prouvant qu'en dépit de la neutralité qu'elle affiche dans le conflit qui oppose Moscou à Kiev, l'Afrique du Sud aurait envoyé, clandestinement, des armes à la Russie ; ce qui constitue un tournant dans les relations entre Washington et Prétoria qui avaient déjà fait l'objet d'un coup de froid, en Février dernier, à la suite de la tenue de manœuvres militaires tripartites entre la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud au large de Durban.

Rappelant, en outre, qu'en décembre dernier, le cargo russe, « Lady R », soumis aux sanctions américaines, avait fait une escale secrète dans la base navale de « Simon's Town » près du Cap, le diplomate américain s'était dit convaincu « que des armes avaient été chargées sur ce navire » et que ceci est « fondamentalement inacceptable » dès lors que depuis le début du conflit opposant la Russie à l'Ukraine, l'Afrique du Sud a toujours affirmé adopter une position de neutralité et de non-alignement.

En faisant suite aux propos tenus par l'ambassadeur américain, le président sud-africain Cyril Ramaphosa a diligenté une enquête à l'effet de vérifier si des armes ont été chargées à bord du cargo battant pavillon russe pendant son escale à la base de « Simon's Town » et en réaffirmant, par ailleurs, dans son message hebdomadaire à la Nation, la neutralité de l'Afrique du Sud dans le conflit opposant la Russie et l'Ukraine, le président Ramaphosa a rappelé que, pour ne point mettre en péril les relations qu'entretenait son pays avec d'autres Etats, l'Afrique du Sud restera ferme sur sa « position de non-alignement » et ne sera jamais « entraînée dans une compétition entre puissances mondiales ».

Ainsi, sans nier que le fameux cargo russe ait fait une escale à « Simon's Town », le gouvernement de Prétoria qui a démenti que l'objectif de cette « visite » ait été une vente officielle d'armes sans, pour autant, exclure qu'une transaction ait pu avoir lieu, a indiqué que l'Afrique du Sud et la Russie vont renforcer leur coopération. C'est à ce titre, d'ailleurs, que, ce lundi, le chef de l'armée sud-africaine a rendu visite à son homologue russe à Moscou et qu'il ressort du communiqué publié à l'occasion de cette rencontre, qui avait été planifiée bien avant les accusations du diplomate américain, et qui a été effectuée dans le cadre d'un « accord de longue date » et à l'invitation de l'armée russe, que « les deux parties ont discuté de questions de coopération militaire et de la mise en œuvre de projets visant à améliorer la préparation au combat des armées des deux pays » puis signé « des accords concernant le développement de la coopération entre les forces terrestres dans divers domaines ».

La délégation sud-africaine a procédé, par la suite, à la visite de certaines installations « éducatives et de formation » de l'armée russe ; ce qui confirme que la coopération militaire entre Moscou et Prétoria va en se renforçant.

Il y a lieu de signaler, en outre, que dans son fameux discours hebdomadaire à la Nation, le président sud-africain avait laissé entendre que son homologue russe va venir à Prétoria en Août prochain dans le cadre d'une réunion des dirigeants du BRICS, ce bloc économique qui regroupe le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

Mais, en considérant que la participation du Président Poutine à ce sommet risque de plonger l'Afrique du Sud dans un imbroglio diplomatique particulièrement complexe dans la mesure où, en sa qualité de signataire du traité portant création de la Cour Pénale Internationale (CPI) qui a émis, en mars dernier, un mandat d'arrêt à l'encontre de ce dernier, elle est tenue de l'arrêter, rien n'indique que le président russe va prendre le risque de faire ce déplacement mais attendons pour voir...

Grâce aux pays tiers invités à son sommet

## Le G7 veut étendre son influence

Les dirigeants des pays du G7, réunis cette semaine à Hiroshima, dans l'ouest du Japon, ne seront pas seuls : huit pays tiers, dont des économies majeures, ont été invités pour tenter d'influencer l'opinion sur la Russie et la Chine.

De grandes puissances régionales comme l'Inde et le Brésil seront ainsi présentes à Hiroshima, de même que l'Indonésie, représentant l'Asean, le Vietnam, la Corée du Sud, l'Australie, mais aussi les îles Cook, représentant les îles du Pacifique, et les Comores qui président l'Union africaine.

Ces pays participeront à plusieurs séances de travail, ainsi qu'à des réunions bilatérales visant à rallier certains dirigeants réticents à l'opposition à la guerre menée par la Russie en Ukraine et aux ambitions militaires croissantes de Pékin.

"Il est devenu fréquent que la liste des invités à ces événements soit assez longue, mais tout le monde n'est pas invité" pour autant, explique Tristen Naylor, enseignant à l'université de Cambridge.

Le G7 veut être perçu comme un "club dédié à la protection de la démocratie" et cherche à obtenir un soutien plus large pour l'Ukraine et ses efforts pour contrer la Chine, affirme à l'AFP cet expert des som-

mets internationaux.

L'Inde est un allié militaire de longue date de Moscou, et sa "position ambiguë" sur la guerre en Ukraine est en décalage par rapport aux autres grandes démocraties, rappelle M. Naylor, pour qui le sommet est une occasion "d'essayer de rallier l'Inde à la cause" du G7, même si la tâche s'annonce compliquée.

Si le président ukrainien Volodymyr Zelensky doit s'exprimer par vidéoconférence devant le G7, une délégation russe est aussi attendue à New Delhi en novembre pour le sommet du G20, et il est donc peu probable que l'Inde modifie soudainement ses positions.

Un autre "objectif majeur" du sommet de Hiroshima sera d'offrir une alternative aux énormes investissements d'infrastructure de la Chine dans le monde, estime M. Naylor.

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva était le mois dernier à Pékin où le principal partenaire commercial de son pays s'est engagé à poursuivre un "développement de haute qualité" et à ouvrir "de nouvelles opportunités" pour le Brésil.

Lula, qui a critiqué lors de son voyage l'omnipré-

sence du dollar américain, est loin d'être le seul dirigeant à être courtisé par la Chine, et les pays du G7 veulent montrer qu'ils peuvent offrir une alternative.

"L'idée de combattre l'influence chinoise et de soutenir un ordre fondé sur des règles dans les pays du Sud" sera également un élément important du sommet, note Chris Johnstone, expert au Centre d'études internationales et stratégiques.

Le Japon oeuvre déjà sur ce front, et le Premier ministre Fumio Kishida et son chef de la diplomatie Yoshimasa Hayashi ont fait cette année de nombreux déplacements dans des pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et des nations insulaires du Pacifique.

M. Kishida a dévoilé en mars à New Delhi un plan de 75 milliards de dollars d'investissements dans des infrastructures et d'autres secteurs en Asie-Pacifique d'ici à 2030.

Il a également martelé que l'invasion russe en Ukraine était la "cause principale" de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui a frappé le plus durement les pays en développement. "Mais il existe un mouvement visant à diviser le monde en donnant l'impression erronée que les

sanctions du G7 contre la Russie sont responsables" de l'inflation, a déclaré M. Kishida début mai au Mozambique.

Le Japon est également actif au sein du Quad, une alliance informelle qui regroupe également l'Inde, les Etats-Unis et l'Australie.

Tokyo et Séoul tentent par ailleurs de réparer leur relation longtemps mise à mal par des contentieux historiques, et M. Kishida doit participer à des entretiens bilatéraux avec ses homologues coréen et américain en marge du sommet.

Mais tous les invités ne seront probablement pas d'humeur aussi conciliante, selon Yuichi Hosoya, professeur de politique internationale à l'université de Keio.

"Il ne faut pas tenir pour acquis qu'ils offriront un soutien large et fort" sur l'Ukraine et d'autres initiatives du G7, a-t-il écrit dans un article le mois dernier.

Le Japon, a-t-il estimé, "devrait s'efforcer de comprendre précisément ce que chacun des pays recherche, de reconnaître la diversité de la communauté internationale et d'apporter des contributions spécifiques".

**Société Al Omrane Fès-Meknès**  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N°71/2023 (Séance Publique)  
Etudes techniques et suivi  
des travaux de MANU Commune  
d'Immouzer Marmoucha  
Province de Boulemane

Le 13/06/2023 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour les travaux suscités.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division des Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 DH (Sept mille dirhams).

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 420.000,00 (Quatre cent vingt mille dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer via le portail des marchés publics pour une soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le Règlement de la consultation, ainsi que le certificat d'agrément des BET délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique ;

L'agrément exigé est : D17

Cet appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane

Tél. : 05 35 64 22 48/49/57

Fax : 05 35 64 22 55.

Site Web : [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane.

\*\*\*\*\*

**Société Al Omrane Fès-Meknès**

Avis d'appel d'offres ouvert

N°72/2023

(Séance Publique)

Étude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre des travaux

de MANU de la Commune

d'Immouzer Marmoucha

Province de Boulemane

Le 13/06/2023 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix sus – mentionnés.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DH (Deux mille dirhams).

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 120.000,00 (Cent vingt mille dirhams TTC)

Dossier technique : Certificat de qualification et classification des laboratoires délivré par BTP

Qualification : CQ:4 Catégorie 4

Et Qualification : EG:3 Catégorie 4

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics

du groupe Al Omrane.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.

- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer via le portail des marchés publics pour une soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation,

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Al Omrane Fès-Meknès, S.A.,

Place Bir Anzarane-Fès

Tél. : 05 35 64 22 48/49/57

Fax : 05 35 64 22 55.

Site Web : [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane

\*\*\*\*\*

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Intérieur

Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

Réglementation des Activités

Relatives au Cannabis

(ANRAC)

Avis d'appel d'offres ouvert

N°3/2023/ANRAC

Le 09/06/2023 à 10 heures, il sera

procédé au siège de l'Agence Nationale de

</

Royaume du Maroc  
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques  
Secrétariat Général  
Délégation Régionale des Affaires Islamiques  
Région de Guelmim Oued Noun  
Service de construction et d'équipement  
Avis d'appel d'offres ouvert N°04/DRAI/GON/BG/2023

Le 14/06/2023 à 10h00, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la délégation régionale des affaires islamiques de la région Guelmim Oued Noun avenue Annour rue 01 Bloc A N° 963 Hay Al Qods Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, afférent à : La fourniture de moquettes pour les Mosquées situées dans la Région de Guelmim Oued Noun, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la délégation régionale des affaires islamiques de la région Guelmim Oued Noun à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma,

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 DH (Vingt mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'œuvre est fixée à la somme de 1 566 432,00 dirhams TTC (un million cinq cent soixante-six mille quatre cent trente-deux dirhams .0 centimes TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Journaud I 1434 (20 Mars 2013) relatif Aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la délégation régionale des affaires Islamiques de Guelmim Oued Noun à l'adresse précitée.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des affaires Islamiques de Guelmim Oued Noun à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'œuvre dans le portal des marchés publics

La date limite de dépôt des échantillons est le 13/06/2023 à 16h00 au service de Construction et d'équipement de la délégation régionale des affaires Islamiques de Guelmim Oued Noun à l'adresse précitée.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse et de la Culture et de la Communication  
Département Jeunesse Secrétariat Général Direction Régionales Draa-Tafilalet Avis rectificatif Appel d'offres ouvert N°01/2023

Publié dans le journal Al Bayane du vendredi 07 au dimanche 09 avril 2023 sous n° 14482 il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2023 est reporté au 01/06/2023 à 10h00min.

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse et de la Culture et de la Communication Secrétariat Général Direction Régionales Draa-Tafilalet Avis rectificatif Appel d'offres ouvert N°02/2023

Publié dans le journal Al Bayane du jeudi 27 avril 2023 sous n° 14494 il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2023 est reporté au 01/06/2023 à 11h30 min.

## ANNONCES LÉGALES

### STE PORTO MESEGINA

R.C N°33245

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement du 06/04/2023, les associés de la Sté « PORTO MESEGINA » SARL, au Capital de 100.000,00 Dhs et dont le Siège Social est à Agadir Imm. 4 Appt 1, Rue Khalid Walid, Cité Dakhlia, ont décidé ce qui suit :

- De renouveler, pour une période illimitée, le mandat des co-gérants à savoir : Mr Samuel, Dominique BIJARD, et Mr Jean Baptiste GLEIZE.

La Sté sera dorénavant gérée séparé-

ment par Mrs Samuel, Dominique BIJARD, et Jean Baptiste GLEIZE. La Sté sera engagée par la signature séparée de Mrs Samuel, Dominique BIJARD, et Jean Baptiste GLEIZE. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 121525 du 08/05/2023 Pour mention et extrait

### STE LES PORTES PEINTES

R.C N° 49163

1) Au terme d'un acte S.S.P valant PV AGE du 03/04/2023 de la Sté LES PORTES PEINTES SARL, au Capital de 80.000,00 Dhs dont le Siège Social est à Agadir, 170, Av. Id Aissa Illigh, a décidé ce qui suit :

Augmentation de capital d'une somme de 8 150 000,00 Dhs, pour le porter de 80 000,00 Dhs à 8 230 000,00 Dhs, par création de 81 500 parts nouvelles, à souscrire et libérer par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Sté.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'émission, au pair, de 81 500 parts nouvelles de 100,00 Dhs, à libérer intégralement à la souscription.

Suite à la situation nette de la Sté qui est négative, de réduire le capital social d'un montant de 1 150 000,00 Dhs pour le ramener de 8 230 000,00 Dhs à 7 080 000,00 Dhs par annulation de 11 500 parts sociales Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 121526 du 08/05/2023 Pour mention et extrait

### STE NEXT AGADIR

R.C N° 2565

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant A.G.E du 03/04/2023, de la Sté « NEXT AGADIR » SARL à A.U, au Capital de 500.000,00 Dhs et dont le siège social est à Agadir, Appt N°1, 1er Etage, Imm. N°FC 197, Bloc F12, Rue Khalid Ibnou Al Walid, Quartier Dakhlia a décidé ce qui suit :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 1 870 000,00 Dhs pour le porter de 500 000,00 Dhs à 2 370 000,00 Dhs par l'acquisition de 18 700 parts nouvelles de 100,00 Dhs chacune, à souscrire et libérer intégralement par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Sté.

- Devant la situation négative des capitaux propres de la Sté De réduire le capital social d'une somme de 2 170 000,00 Dhs, par annulation de 21 700 parts social de 100,00 Dhs chacune et de le ramener à 200 000,00 Dhs..

- La modification des articles 7 et 8 des statuts

- La mise à jour des Status Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 121524 du 08/05/2023 Pour mention et extrait

### STE OLIVOIL

R.C N° 40021

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant A.G.E du 21/03/2023, les associés de la Sté « OLIVOIL » SARL, au Capital de 5 600 000,00 Dhs et dont le siège social est à Marrakech, DOUAR AÏN ITTI, ont décidé ce qui suit :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 6 800 000,00 Dhs pour le porter de 5 600 000,00 Dhs à 2 400.000,00 Dhs par création de 68 000 parts nouvelles de 100,00 Dhs chacune, à souscrire et libérer intégralement par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Sté.

- De réduire le capital social d'une somme de 6 800 000,00 Dhs et de le ramener à 5 600 000,00 Dhs par la réduction de 68 000 parts, devant les pertes cumulées de la Sté.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Marrakech sous le N° 147690 04/05/2023. Pour mention et extrait

### STE BOUSKOURA URBAN

R.C N° 440633 Casablanca

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant AGE du 09/02/2023 les Associés de la Sté « BOUSKOURA URBAN » SARL, au capital de 120 000,00 Dhs et dont le siège social est à Casablanca, 11B, Rue Adel Akrad, 1Er Egt Oasis, ont décidé ce qui suit :

- De transférer le siège de la Sté dans une autre préfecture ou province à : Appt N°1, 1er Etage, Parcelle N°280, Lot Haut Founty, Commune D'agadir et ce à compter de

Berkassem Amenzou - Khalid Darfaz - Mbarek Tafsi - Mohamed Younes - Abdalaziz Ouardiri - Fairouz El Mouden - Mohamed Nait Youssef - Omayma Khib - Kaoutar Khennach - Aimen Bouzaggahe - Romuald Djabioh -- Oussama Zidouhia - Karim Ben Amar

pour mention et extrait

### STE BOUSKOURA URBAN

R.C N° 440633 Casablanca

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant AGE du 09/02/2023 les Associés de la Sté « BOUSKOURA URBAN » SARL, au Capital de 120 000,00 Dhs et dont le siège social est à Casablanca, 11B, Rue Adel Akrad, 1Er Egt Oasis, ont décidé ce qui suit :

- La suppression de l'activité à l'objet social : - Assainissement Liquide Et l'ajour l'activité à l'objet social : - Évenementiel - Modification de l'article 3 relatifs des statuts ;

- Refonte des statuts ; Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda le 12/05/2023 sous le numéro 3070.

## LES APPELS D'OFFRES & ANNONCES LÉGALES

### «FIDACTIVE » SARL A.U

Département Juridique

Siège social : N° 545, N° 3&4

2ème Etage Hay Mohammadi,

Agadir

Email : fidactivecontacts@yahoo.fr

RC N° 5481

-----

### « PASCALE SPORT »

RC : N° 19989

Dissolution anticipée

de la société

1) Au terme d'un acte sous-seing privé du 30/04/2023 à Inezgane, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/04/2023 ;

- Nomination de Monsieur DAROUICHE LOKMANE comme liquidateur ;

- Le siège de liquidation est fixé à Bloc "E" N° 228 Cité Al Houda Agadir.

Pour mention et extrait

### STE LES RATONS LAVEURS

R.C N° 31517

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant PV Décision de l'Associé Unique du 07/04/2023, de la Sté « LES RATONS LAVEURS » SARL à Associé Unique, au Capital 300.000,00 Dhs dont le Siège Social est à Agadir, N°2, Bis, Sous-Sol, Rue 443, Amicales des Fonctionnaires, a décidé ce qui suit :

- D'autoriser conformément à l'article 12 des statuts, Mr Mohamed El Amine BIJDIGUEN à céder la totalité des parts sociales à savoir 3 000 parts sociales, au profit de la Sté « FOUSOJAME »

Suite à la cession de parts sociales de Mr Mohamed El Amine BIJDIGUEN, ce dernier a présenté sa démission de son poste de gérant.

Donner, à Mr Mohamed El Amine BIJDIGUEN, quitus entier et définitif pour toute la gestion faite en qualité de gérant au sein de la Sté « LES RATONS LAVEURS ».

La Sté sera dorénavant engagée par la signature sociale de son gérant Mr Patrick, Charles, Alexandre Lesobre, domicilié à 17, Rue Falguière à Toulouse (France), titulaire du passeport N°14CP36175, en qualité de gérant non associé et ce pour une durée illimitée.

La Sté sera dorénavant engagée par la signature sociale de son gérant Mr Patrick, Charles, Alexandre Lesobre

- La mise à jour des Statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 121527 du 08/05/2023.

Pour mention et extrait

### STE LES RATONS LAVEURS

R.C N° 31517

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant PV Décision de l'Associé Unique du 21/04/2023, de la Sté « LES RATONS LAVEURS » SARL à Associé Unique, au Capital 300.000,00 Dhs dont le Siège Social est à Agadir, N°2, Bis, Sous-Sol, Rue 443, Amicales des Fonctionnaires, a décidé ce qui suit :

- D'autoriser conformément à l'article 12 des statuts, la Sté FOUSOJAME a cédé 300 Parts sur les 3000 parts sociales lui appartenant dans la Sté LES RATONS LAVEURS, au profit de « Mr Jabir Alexandre LESOBRE ».

De transformer, conformément aux dispositions légale et statutaire, la SARL à Associé Unique en SARL

- La Refonte des Statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 121528 du 08/05/2023.

Pour mention et extrait

### STE LES RATONS LAVEURS

R.C N° 31517

1) Aux termes d'un acte S.S.P valant PV Décision de l'Associé Unique du 21/04/2023, de la Sté « LES RATONS LAVEURS » SARL à Associé Unique, au Capital 300.000,00 Dhs dont le Siège Social est à Agadir, N°2, Bis, Sous-Sol, Rue 443, Amicales des Fonctionnaires, a décidé ce qui suit :

- Radication du registre de commerce \*Quitus au liquidateur

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 10/05/2023 sous le numéro 565/2023.

Pour mention et extrait

### STE DELICIOUS DREAM

- SARL - Société à responsabilité limitée

au capital de 100.000,00 DH

Si

Hôtellerie, restauration, pâtisserie, boulangerie et alimentaire

## Le salon CREMAI de retour à El Jadida, du 17 au 21 mai prochain

**“ Le Salon international des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, de la pâtisserie, de la boulangerie et de l'alimentaire (CREMAI) effectue son grand retour pour sa dixième édition, après une interruption de 4 ans causée par la pandémie de Covid-19. ”**

**P**lacé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cet événement d'importance, orchestré par Rahal Event, se tiendra au sein du prestigieux parc d'exposition Mohammed VI à El Jadida, du 17 au 21 mai 2023, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Arborant le slogan "Rebooster la relance du secteur CHR", cette édition s'inscrit dans la dynamique des initiatives de revitalisation du secteur touristique et de ses différentes branches, souligne la même source, notant qu'elle met l'accent sur la relance des investissements et le développement du capital humain pour stimuler la reprise du secteur.

Cette dixième édition, événement phare du secteur de l'hôtellerie en Afrique, mettra en avant plus de 750 marques illustres et proposera un programme de concours rassemblant une centaine de professionnels triés sur le volet à travers le Royaume et le continent. Les animations du salon valoriseront le savoir-faire gastrono-



mique marocain et africain à l'échelle internationale. "L'événement a pour ambition de consolider la position du Maroc en tant que plaque tournante commerciale pour le secteur CHR en Afrique et d'établir le pays comme un pont d'échange et d'enrichissement entre le patrimoine gastronomique du Royaume et celui du

continent, en conformité avec la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", relève le communiqué. Le CREMAI, déjà un véritable tremplin pour les passionnés de gastronomie, proposera une pléthore d'opportunités et de prestigieuses compétitions. Des établissements de formation (Les Espoirs du Maroc) aux

concours entre chefs étoilés des palaces marocains et africains, l'événement promet d'être grandiose.

Parmi les temps forts attendus, le communiqué cite la Coupe d'Afrique de la Boulangerie, la Coupe d'Afrique et Moyen-Orient des cheffes, ainsi que les sélections africaines pour la Coupe d'Afrique de la Pâtisserie et le prestigieux Bocuse d'Or Afrique. Les compétitions du CREMAI mènent à des finales mondiales prestigieuses, telles que le Bocuse d'Or Monde, la Coupe du Monde de la Pâtisserie et la Coupe du Monde de la Boulangerie. En outre, Rahal Event annonce le lancement du prix "Meilleur Artisan du Maroc", visant à mettre en lumière l'excellence du travail marocain et à développer une meilleure performance sectorielle. Ce titre offrira aux artisans du Royaume une reconnaissance de haute instance et leur permettra de se référencer et de valoriser leur savoir-faire.

Le CREMAI accueillera des visiteurs éminents, tels que des acheteurs, des décideurs du secteur CHR et des personnalités prescriptrices et influentes, souligne le communiqué, notant que ce salon est strictement réservé aux professionnels et n'ouvrira pas ses portes au grand public.

Au-delà de sa dimension économique et commerciale, le salon CREMAI est également un lieu de célébration et de valorisation de la culture africaine et de son patrimoine gastronomique, conclut le communiqué.

### Météorologie

## La période 2023-2027 sans doute la plus chaude jamais enregistrée

La période 2023-2027 sera avec une quasi certitude la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, sous l'effet combiné des gaz à effet de serre et du phénomène météorologique El Nino, qui font grimper les températures, a averti mercredi l'ONU.

De plus, les températures mondiales devraient bientôt dépasser l'objectif le plus ambitieux des accords de Paris sur le climat, met en garde l'Organisation météorologique mondiale.

"Il y a une probabilité de 98% qu'au moins une des cinq prochaines années, et la période de cinq ans dans son ensemble, soit la plus chaude jamais enregistrée", a souligné l'OMM.

Elle estime à 66%, la probabilité que la température moyenne annuelle à la surface du globe dépasse de 1,5 °C les niveaux préindustriels pendant au moins l'une des cinq prochaines années.

L'Accord de Paris de 2015 vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels de 1850 à 1900 et si possible à 1,5 °C par rapport à ces mêmes niveaux.

Les données publiées mercredi "ne signifient pas que nous dépasserons de manière

permanente le seuil de 1,5 °C de l'Accord de Paris, qui fait référence à un réchauffement à long terme sur de nombreuses années", a souligné le Secrétaire général de l'OMM, M. Petteri Taalas, cité dans un communiqué.

"Toutefois, l'OMM tire la sonnette d'alarme en annonçant que le seuil de 1,5 °C sera temporairement franchi et ce, de plus en plus fréquemment", a-t-il souligné. "Un épisode El Nino devrait se développer dans les mois à venir. Associé au changement climatique provoqué par l'homme, il fera grimper les températures mondiales à des niveaux jamais atteints", a martelé ce spécialiste du climat.

Et pour ne laisser aucune illusion sur la gravité de la situation, le Finlandais a insisté sur la nécessité de se préparer parce que "les répercussions sur la santé, la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et l'environnement seront considérables".

El Nino, est un phénomène climatique naturel généralement associé à une augmentation des températures, une sécheresse accrue dans certaines parties du monde et de fortes pluies dans d'autres.

Il s'est produit pour la dernière fois en 2018-2019 et a laissé la place à un épisode



particulièrement long de presque trois ans de La Nina, qui provoque les effets inverses et notamment une baisse des températures. Début mai l'OMM estimait qu'il y avait 60% de chances qu'El Nino se développe d'ici la fin juillet et 80% de chances d'ici la fin septembre. En règle générale, El Nino fait monter les températures mondiales dans l'année qui suit son apparition, soit 2024 pour ce

cycle. En dépit de l'effet modérateur de La Nina, les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées et 2016 détient le record. Les gaz à effet de serre -les trois principaux sont le CO2, le méthane et le protoxyde d'azote- qui sont à des niveaux record dans l'atmosphère, y piégent la chaleur et font monter les températures. "Les températures moyennes mondiales

devraient continuer d'augmenter, nous éloignant de plus en plus du climat auquel nous sommes habitués", a déclaré Leon Hermanson, scientifique expert du service météorologique national britannique, le Met Office.

C'est lui qui joue le rôle de centre principal de l'OMM pour les prévisions annuelles à décennales du climat. Cette année, les prévisions, qui commencent à la fin de l'année 2022, proviennent de 145 membres d'ensemble, fournis par 11 instituts différents.

"La confiance dans les prévisions de la température moyenne mondiale est élevée, car les prévisions a posteriori révèlent que toutes les mesures sont très fiables", souligne l'OMM.

Les températures moyennes à la surface de la terre et de la mer à l'échelle mondiale ont augmenté depuis les années 1960.

En 2023, elles devraient être supérieures à la moyenne de 1991-2020 dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Alaska, de l'Afrique du Sud, de l'Asie du Sud et de certaines parties de l'Australie, selon l'OMM. Certaines parties de l'océan Pacifique Sud seront probablement plus fraîches que la moyenne.

### Les pluies de mars et avril n'auront pas suffi

## France : la sécheresse menace toujours

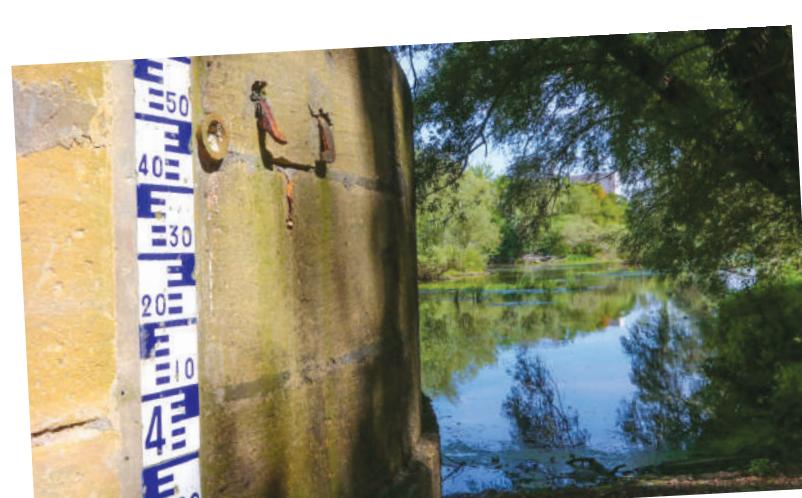
La pluie est arrivée trop tard. Malgré les précipitations des dernières semaines sur plusieurs régions, une large majorité des nappes phréatiques françaises restent à des niveaux préoccupants, confirmant les prévisions d'une nouvelle sécheresse estivale.

Au 1er mai, 68% des nappes sont toujours à des "niveaux modérément bas à très bas", dont 20% à des niveaux très bas, a annoncé mercredi le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Seuls 17% des réserves d'eaux souterraines présentent des niveaux au dessus des normales.

"En mars et en avril 2023, le cumul de précipitations a été excédentaire sur une grande partie du territoire" ce qui a eu "un impact bénéfique" sur les nappes des deux tiers nord du territoire, mais "la situation demeure peu satisfaisante sur une grande partie du pays", souligne l'organisme public.

Il y a un mois, 75% des nappes étaient à des niveaux modérément bas ou très bas, rendant "avéré" le risque de sécheresse estivale pour certaines régions.

La situation est certes un peu meilleure, mais toujours très loin d'écartier le spectre d'une nouvelle sécheresse à l'été, qui pourrait même être pire que celle de l'an dernier, pourtant déjà exceptionnelle.



"La situation en début de printemps est plus déficitaire que l'année dernière", où seulement 58% des nappes étaient sous les normales en avril, souligne le BRGM. Pour le ministère de la Transition écologique, 26 départements sont en "risque très probable de sécheresse d'ici la fin de l'été".

La plupart sont situés sur le pourtour méditerranéen, le couloir rhodanien et dans le bassin parisien.

Vingt départements connaissent déjà des restrictions d'utilisation de l'eau sur tout ou partie de leur territoire,

selon le site gouvernemental Propluvia, dont cinq sont au stade maximal de "crise": la quasi totalité des Pyrénées-Orientales et quelques territoires du Var, du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Loiret.

Pourtant, contrairement au printemps 2022, l'Hexagone a cette année été particulièrement arrosé en mars et en avril, notamment dans la partie nord du pays.

"Ces pluies ont permis d'engendrer des épisodes de recharge et de repousser le début de la période de vidange sur les secteurs les plus arrosés", note le BRGM.

La situation s'est "considérablement" améliorée sur les nappes du Massif armoricain, du littoral de la Manche et du Grand-Est. Mais ces pluies sont arrivées trop tardivement pour recharger les nappes dans une situation dégradée depuis plus d'un an, alors que la végétation printanière est déjà sortie et absorbe une bonne partie de l'humidité.

De plus, elles interviennent à l'issue d'un automne et d'un hiver particulièrement secs qui ont empêché une bonne reconstitution des eaux souterraines.

S'ajoute une situation hétérogène de la nature des nappes et des sols français, cer-

tains nécessitant davantage de pluie pour se recharger. Enfin, les précipitations du printemps ne sont pas tombées partout. Dans le sud de la France, les pluies infiltrées en profondeur "ont été insuffisantes voire inexistantes", rappelle le BRGM.

Seules les nappes de la Durance et de la plaine de la Crau, ainsi que celles des vallées alpines et de la Garonne et de ses affluents sont stables ou en hausse.

En revanche, les nappes aquifères du Roussillon "connaissent une situation inédite" avec des points affichant des "niveaux historiquement bas", de même que les nappes de Provence et de Côte d'Azur.

Pour les prochaines semaines, le BRGM prévoit une dégradation.

Pour mai, "en l'absence de précipitations suffisantes, la vidange devrait se généraliser à l'ensemble des nappes. Les niveaux devraient alors rester en baisse et la situation devrait se dégrader" plus ou moins rapidement selon les régions.

Le gouvernement a annoncé fin mars un plan Eau comportant une cinquantaine de mesures pour tenter de se préparer à une nouvelle sécheresse estivale.

Mercredi, il a actualisé les consignes à destination des préfets concernant les restrictions d'utilisation de l'eau à prendre en fonction des quatre différents degrés d'alerte (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise).

Khalid Naciri

# Une sentinelle en constant éveil pour la défense des droits humains et des libertés

■ Mohamed Khalil

“Très jeune, feu Khalid Naciri, dont sa famille et le Parti du progrès et du socialisme ont organisé une cérémonie, lundi dernier à l'occasion du 40ème jour de sa disparition, avait trouvé sa vocation de défenseur intransigeant des libertés et de la presse démocratique au Maroc et dans le monde.”

Déjà, jeune avocat, il avait été mandaté par le parti, avec d'autres camarades avocats, dont notamment Me Abdellaziz Benzakour, pour le représenter pour entamer des discussions, en 1972, avec le « Comité national de lutte contre la répression » qui regroupait à l'époque de nombreuses personnalités nationales, de sensibilité politiques diverses. Ledit comité était composé de l'Union des Ecrivains du Maroc (UEM), de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), de l'Union Nationale des Ingénieurs (UNI), du Syndicat National de L'Enseignement Supérieur (SNESup), de l'Union des Jeunes Avocats (UJA).

La culture politique de l'époque, dominée par le sectarisme, les tentatives d'hégémonisme et l'exploitation politique partisane, avaient, malheureusement, avaient fait échouer, après 3 mois de négociations, les discussions destinées à unir le mouvement des DH.

Avec d'autres événements liés à la démocratie et à la défense des libertés, Si Khalid a été un témoin privilégié d'une période des plus critiques de l'indépendance du Maroc et de l'éducation d'une société démocratique.

Il était ainsi un produit politique des cinq années d'état d'exception (1965 - 1970), fortement illustrées par une crise politique entre le palais et l'opposition (Istiqlal, UNFP et PCM) surtout depuis le boycott du Parlement de 1963. Depuis, suivra une période marquée par la multiplication des procès politiques et de la censure des journaux, ainsi que par les deux coups d'Etat en 1971 et 1972.

Aussi, avec la parution des journaux Al Bayane, fin novembre 1972, dont le défunt a été l'un des principaux initiateurs aux côtés de feu Ali Yata et de Si Mohamed Bennani, il utilisait souvent sa casquette de juriste, se forgeant ainsi la réputation d'être un ardent défenseur, à côté des libertés individuelles et collectives, de la liberté de la presse au Maroc. De mémoire de journaliste, je retiens sa présence, aux côtés de feus Me Mohamed Anik, coordinateur d'un collectif composé d'une cinquantaine d'avocats de divers horizons, pour défendre Al Bayane au



Photo : Redouane Moussa



Photo : Akil Macao

procès intenté par l'ancien commissaire de police Archane.

#### Un militant de tous les combats

Il était, comme durant la décennie 1970, de tous les combats des droits de l'homme lors des décennies 80 et 90, tout particulièrement depuis le quarantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1988, quand il émergea du lot en défendant une vision singulière des droits humains. Khalid Naciri faisait partie de ce noyau « pur et dur » qui voulait, contrairement aux tendances sectaires et hégémonistes, mettre sur les rails une nouvelle organisation des droits de

l'homme, loin des tutelles politiques qui paralyaient le mouvement progressiste dans le pays. En 1987, c'est Khalid Naciri qui est mandaté par la direction du PPS pour la création d'une organisation de défense des droits de l'Homme. Avec des juristes de l'USFP, de l'OADP, l'alliance était étendue à des militants des DH de sensibilité de gauche et à des personnalités du RNI. Khalid Naciri était un redoutable visionnaire. Son souci principal résidait dans la crainte, à force de laxisme et de nonchalance, d'une situation complètement ingérable, et ce dans une conjoncture internationale où le mouvement des droits de l'homme avait le vent en poupe au niveau local et mondial. Avec les professeurs Omar Azziman et feu El

Mandjra et une trentaine de juristes marocains de renommée, Khalid Naciri a pensé une vision particulière qui, avec le temps, a fait son chemin, malgré de fortes oppositions. Pour lui, l'Organisation marocaine des droits de l'homme ne devait obéir à aucune vision politique étroite mais doit être un outil de défense du droit et rien que le droit. Mêmes ses adversaires et concurrents politiques lui ont reconnu le mérite et la justesse d'avoir bataillé pour instaurer d'une vision renouvelée des DH par la création d'une OMDH forte et fédérative de tous les courants de pensée, sans aucune exception. Il préconisait une indépendance totale de toute ligne politique partisane étroite qui fera couler le rêve de l'engagement politique, indépendant et efficace, au service des droits humains. Et que des droits humains !

#### Une sentinelle des DH perpétuellement en éveil

Son initiative échouera au début, après le départ de plusieurs membres fondateurs de l'organisation sans casquette politique. Et c'est Khalid Naciri qui émergera du lot, parmi un groupe de grands juristes et militants hors pair des DH, pour tracer la voie et prendre les responsabilités historiques qui s'imposaient, face aux tiraillements politiques. Il assurera la présidence de l'OMDH en 1990 en parvenant à organiser un congrès exceptionnel qui lancera l'organisation. Avec ses amis et camarades de l'USFP, dont notamment Abdellaziz Bennani, qui occupait le poste de secrétaire général et deviendra président, ainsi que feu Si Mohamed Haloui (ex-président de l'UNEM), Khalid Naciri sortira agrandi de

cette dure épreuve colossale. Il fera l'unanimité des courants progressistes et des défenseurs des droits de l'homme, qui lui reconnaîtront son mérite.

Au Cabinet de Me Benzakour, il avait continué, entre 1986 et 1996, à défendre le droit, aux côtés de nos camarades feus Me Lahbabti et Mounir Rachid, ancien prisonnier politique ayant purgé dix années de privation de liberté... La valeur de l'homme sera reconnue au niveau de la Ligue arabe dont il a été élu, à l'unanimité, président de la Commission Arabe Permanente des Droits de l'Homme, pendant trois mandats de 2000 à 2006...

#### Une voix retentissante de la justice sociale et politique

In fine, c'est un grand homme de loi et de droit qui nous quitte et auquel il faudra reconnaître une audace sans précédent de transgresser les tabous et les sentiers battus...

Avec son départ, c'est une voix retentissante de la justice sociale et politique, sans compromission, un anticonformiste conséquent qui disparaît et l'une des dernières figures sincères du droit qui laissera un vide de plus en plus grand par les temps qui courent.

Il laisse le souvenir d'un personnage intrinsèque sur les valeurs du droit et un authentique défenseur de la pluralité politique, plus particulièrement lors des années de plomb marquées par la répression des opposants politiques.

Homme des médias, malgré lui, feu Khalid Naciri n'était pas un avocat médiatisé comme le furent d'autres avec beaucoup moins de compétence et de talent. Mais il forçait le respect. Qu'il repose en paix.

## 14ème édition du Championnat arabe de robotique

# L'équipe « Challengers AMT » de Taounate cartonne

L'équipe marocaine L'équipe marocaine "Challengers AMT" du groupe scolaire Ain Mediouna relatif à l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Fès-Meknès, s'est distinguée pour son travail lors de sa participation à la championnat arabe de robotique, tenu récemment au Qatar.

En montant sur la troisième marche du podium, l'équipe marocaine, représentant la ville de Taounate s'est démarquée par son talent dans la catégorie « First lego league challenge », qui a vu la participation d'environ 20 pays arabes.

Il faut dire que l'œuvre de l'équipe du Maroc qui a impressionné le jury par son travail remarquable, a porté sur le thème des énergies renouvelables.

En fait, leur création consistait en la mise en place d'un système spécial d'arrosage automatique des espaces verts en s'appuyant sur l'énergie solaire et un point de collecte d'eau qui fonctionne avec des capteurs capables de mesurer les besoins en eau du sol de chaque zone de son périmètre.

En termes plus clairs, l'eau est distribuée automatiquement lorsque chaque zone a besoin d'irrigation, et l'approvisionnement est arrêté automatiquement en cas de saturation. Notons l'équipe du groupe scolaire Ain Mediouna est composée de deux enseignants- encadrants : Mohammed Al-Amrani et Safaa Al-Khalidi qui ont pris soin de piloter le travail des parti-

cipants.

Parmi les élèves, figurent Omnia Bouain, Israa Al-Raqi, Malak Mallah, Enas Essayd, Sophia Al- Mahjoubi, Areej Al-Raqi, Zakaria Chalouq, Abdelkrim Al-Masoudi, Khadija Aloul et Shaima Masbahi..

Contacté par Bayane Al Yaoum, Mohammed Al-Armani a souligné que cette récompense est le couronnement d'un travail de longue haleine avant d'ajouter que son équipe a pu décrocher la qualification au championnat arabe organisé à Doha, après avoir été classée parmi les premiers lors du championnat national organisé par l'Association Loop for science and technology et ce en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale.



## Infarctus du myocarde

## Agir très vite pour sauver des vies

Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde : plusieurs personnes meurent chaque année en raison de cette maladie que de toute autre cause. L'OMS estime à 17,7 millions le nombre de décès imputables aux maladies cardio-vasculaires, soit 31% de la mortalité mondiale totale. Parmi ces décès, on estime que 7,4 millions sont dus à une cardiopathie coronarienne, dont l'infarctus du myocarde que les médecins spécialistes en cardiologie qualifie de mal du siècle. On fait le point avec le docteur Mohamed Sadaoui cardiologue, spécialiste dans la cardiologie interventionnelle. Le Maroc n'est pas à l'abri des maladies cardiovasculaires. Au contraire, notre pays est fortement concerné par ces maladies, qui faut-il le rappeler, sont la première cause de mortalité au Maroc. Par ailleurs, les maladies cardiovasculaires sont responsables de plus de 100.000 décès par an, qu'un Marocain sur deux meurt d'une maladie cardiaque, dont l'infarctus du myocarde. On a cru pendant longtemps que l'infarctus du myocarde, appelé aussi crise cardiaque, concernait surtout les personnes âgées. Mais la réalité est autre, non seulement le risque gagne du terrain, mais il vise de plus en plus une population plus jeune et nombreux sont celles et ceux qui sont victimes d'une crise cardiaque, d'un infarctus du myocarde qui se déclare soudainement. Pour en savoir plus sur cette crise cardiaque, sur l'infarctus du myocarde, ses causes, ses signes, les innovations actuelles, la prévention de cette maladie, la rédaction Al Bayane est allée à la rencontre du docteur Mohamed Saadaoui, cardiologue, spécialiste dans la cardiologie interventionnelle.

■ Ouardirhi Abdellaziz

**Al Bayane : Le Maroc connaît une transition de son profil épidémiologique, avec une montée des maladies non transmissibles, qui représentent plus de 70 % des décès dans notre pays. Qu'en est-il des maladies cardiovasculaires ?**

**Docteur Mohamed Saadaoui :** Au Maroc, comme du reste au niveau mondial, les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité. Elles représentent 38 %. En effet, il ressort des chiffres que 4 décès sur 10, sont liés à des maladies cardiovasculaires, dont 80 % inhérents à une maladie coronaire (infarctus du myocarde). Des chiffres qui interpellent, surtout lorsqu'on sait que les maladies cardiovasculaires n'épargnent ni les personnes âgées ni les plus jeunes, et que la prise en charge est difficile, coûteuse, lourde, avec souvent des séquelles. La prévention est donc primordiale.

#### Qu'est-ce que l'infarctus du myocarde ?

C'est une affection, une atteinte du cœur communément appelée crise cardiaque. Dans plus de 90 % des cas, l'infarctus du myocarde survient lorsqu'un caillot sanguin bloque complètement une artère coronaire qui apporte le sang oxygéné au cœur.

Ce manque de sang provoque la mort (dite infarctus, en termes médical) d'une région du muscle cardiaque. Ces dommages sont permanents et irréversibles.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le pronostic après un infarctus du myocarde est directement lié à la revascularisation possible du myocarde. Plus vite l'artère responsable de l'infarctus sera désobstruée, débouchée, plus la fonction contractile du cœur sera conservée et plus vite le patient pourra s'en sortir. Mais si on a intervenir, si on ne corrige pas rapidement le blocage, l'infarctus peut être une cause d'insuffisance cardiaque, et si l'atteinte au cœur est trop importante, cela peut conduire à l'arrêt cardiaque et au décès du patient. C'est vous dire toute l'importance d'une action rapide.

#### Que pouvez-vous nous dire au sujet des symptômes de l'infarctus du myocarde ?

Au regard des enjeux sanitaires que représentent aujourd'hui les maladies cardiovasculaires, et plus particulièrement l'infarctus du myocarde, il est essentiel, voire vital de reconnaître les signes pour agir très vite, porter secours et assistance afin de sauver une vie.

Il est très utile d'insister sur l'importance de bien informer notre population car l'infarctus du myocarde concerne chacun de nous.

Les signes caractéristiques d'un infarctus du myocarde sont nombreux et variés, le malade ressent de façon brutale des douleurs dans la poitrine.

Il s'agit en général d'une douleur très intense située en plein milieu du thorax (derrière le sternum), produisant une sensation angoissante de serrement, d'oppression évoluant initialement en



vague ou, d'emblée, brutale. Cette douleur se prolonge dans le temps (au moins vingt minutes). Elle peut irradier vers la gorge, les mâchoires, l'épaule, les bras, parfois les poignets. Il peut s'y associer une fatigue intense, des sueurs, une pâleur, un essoufflement, des palpitations, un malaise, une sensation de mort imminente ou encore des signes digestifs : nausées et vomissements. Il faut prêter attention à ces symptômes quand ils surviennent au repos ou au moindre effort, de façon non prolongée et répétitive. A ce stade, le muscle cardiaque n'est pas encore atteint. Ce qui importe le plus dans une telle situation, c'est d'agir très vite, chaque minute compte. Il est absolument impératif de se rendre dans une structure sanitaire la plus proche, (hôpital – clinique...), il est vital de consulter un médecin dans les plus brefs délais, car souvent c'est une question de vie ou de mort.

#### Quelles sont les causes de l'infarctus du myocarde ?

L'infarctus du myocarde, comme les autres maladies cardiovasculaires (maladies du cœur et des artères), est causé par les dépôts de graisse sur les parois des artères. La maladie concerne surtout les hommes de plus de 55 ans et les femmes de 65 à 70 ans. Mais l'infarctus peut survenir plus tôt si les facteurs de risque cardiovasculaires sont cumulés. S'agissant des causes, il y a certains facteurs de risque cardiovasculaire sur lesquels on ne peut pas agir, c'est notamment le cas en ce qui concerne l'âge et le sexe.

La probabilité d'avoir un accident cardiovasculaire augmente après 50 ans chez l'homme et après 60 ans chez la femme.

Les femmes ont quatre fois moins de risque de faire un infarctus que les hommes, avant la ménopause. Mais la proportion de femmes jeunes qui en sont victimes a toutefois tendance à augmenter, notamment en raison de l'augmentation du tabagisme et du surpoids.

Mais il y a des facteurs de risque sur

lesquels nous pouvons agir, qui nécessitent une prise de conscience, et l'adoption d'attitudes de vie saines, de comportements responsables. Il s'agit tout d'abord du tabagisme.

Il n'est un secret pour personne de dire que le tabac favorise le rétrécissement des artères, la formation de caillots et l'apparition des troubles du rythme cardiaque. Sur le long terme, le tabac abîme peu à peu les artères. Aujourd'hui tout le monde est bien informé sur les risques du tabagisme.

Dans le même registre concernant les causes des maladies cardiovasculaires, dont l'infarctus du myocarde, il y a l'alcool.

Et il n'y a pas de consommation d'alcool sans risque.

Il est très sage de réduire la quantité totale d'alcool consommée à chaque occasion. La modération en toute chose est une vertu.

La sédentarité est aussi un facteur de risque non négligeable, elle est définie par la pratique d'une activité physique d'une durée inférieure à 30 minutes par jour.

Il est recommandé de faire de la marche chaque jour au moins pendant 30 minutes.

D'autres facteurs en cause dans l'infarctus du myocarde existent, il s'agit de l'hypercholestérolémie (taux de cholestérol élevé), de l'hypertension artérielle (HTA), du diabète, du surpoids, de l'obésité; du stress... Des facteurs de risque sur lesquels on peut agir, que l'on peut changer par des traitements prescrits par le médecin traitant, ou par la modification de nos habitudes.

#### Quelles sont les innovations actuelles concernant la prise en charge de l'infarctus du myocarde ?

Il faut reconnaître que d'énormes progrès ont été réalisés par le Maroc dans ce domaine de la cardiologie tant au niveau du secteur public que du secteur privé. A cet effet, il y a lieu de rappeler que l'urgence coronaire a depuis quelques années indiscutablement bénéficié de progrès diagnostiques, thérapeutiques considérables.

Aujourd'hui, on a notre disposition des molécules innovantes, efficaces, très puissantes utilisées dans la phase aiguë de l'infarctus, que nous injectons. Ce sont les antiagrégants plaquettaires. Il y a plusieurs types.

Ce sont des médicaments que nous utilisons et qui ont une efficacité démontrée pour prévenir les manifestations cliniques en rapport avec une thrombose artérielle sur athérome.

Nous utilisons l'angioplastie, qui nous permet d'utiliser des actes rapides avec une très bonne efficacité à court, moyen et long terme.

L'utilisation des nouveaux stents permet d'améliorer les résultats.

Dans le domaine du diagnostic, nous disposons de l'IRM cardiaque, de même que le scanner cardiaque, des techniques d'imagerie qui nous permettent de disposer d'un diagnostic précoce, et nous guident dans la réalisation des actes de revascularisation, et qui sont de nos jours la pierre angulaire dans la prise en charge de l'infarctus du myocarde.

La biologie joue un rôle très important dans le diagnostic, il s'agit de marqueurs comme la myoglobine, la troponine, et les enzymes comme ASAT, ALAT, LDH, CK. L'étude de la cinétique de ces différents marqueurs sur plusieurs échantillons de prélèvements permet d'affirmer le diagnostic. En plus d'affirmer le diagnostic, la quantification de ces composants permet d'évaluer et de stratifier les risques encourus par le patient mais aussi de cibler plus facilement la prise en charge à utiliser.

Par ailleurs, des moyens très importants ont été et continuent d'être investis pour relever tous les défis concernant une médecine de pointe et des soins de qualité dans le domaine de la cardiologie.

Le challenge pour ce qui reste l'un des problèmes majeur de santé publique pour notre pays est certes de diminuer la mortalité mais aussi la morbidité.

#### Que pouvez-vous dire au sujet de l'angioplastie primaire, et de la thrombolyse ?

En ce qui concerne la prise en charge de l'infarctus du myocarde, qui faut-il le rappeler ici est un réel problème de

santé publique, et au regard des enjeux sanitaires, économiques et sociales, et dans un souci d'équité, il serait tout indiqué d'élaborer des schémas régionaux, de prise en charge de l'infarctus du myocarde au Maroc.

Dans les zones urbaines où l'accès aux structures spécialisées, disposant des unités d'angioplastie, de spécialistes de cardiologie interventionnelle, de personnel qualifié, le problème ne se pose pas. Dans le cas d'un infarctus du myocarde en phase aigüe, il est préférable de faire de l'angioplastie primaire.

C'est-à-dire de réaliser des dilatations artérielles. L'angioplastie primaire est la technique la plus sûre et la plus efficace, puisqu'elle permet de rouvrir l'artère occluse dans près de 90 % des cas.

Mais au niveau des régions éloignées, des zones reculées, il faut promouvoir la réalisation de la thrombolyse dans un premier temps pour sauver les malades, et procéder par la suite à l'évacuation de ces patients vers des centres spécialisés disposant de salles de cathétérisme. Une telle approche est nécessaire pour assurer à chaque Marocaine, à chaque Marocain là où il se trouve de bénéficier des mêmes chances dans l'accès aux mêmes soins, et ce conformément aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu le glorifie.

#### Est-il possible de prévenir l'infarctus du myocarde ?

Le meilleur traitement de la maladie, c'est sa prévention. Et comme dit l'adage : « mieux vaut prévenir que guérir. »

Partant de ce principe, il est clair que la réponse à votre question qui consiste à savoir s'il est possible de prévenir l'infarctus du myocarde.

La réponse est oui, et j'en veux pour preuve toutes les études que mènent les chercheurs partout dans le monde, et qui confirment l'étroite relation entre un régime alimentaire sain, l'exercice physique et la bonne santé. Des données d'études sérieuses soulignent que quatre hommes sur cinq pourraient s'éviter une crise cardiaque s'ils arrêtaient de fumer, diminuaient leur consommation d'alcool, adoptaient un régime alimentaire équilibré et faisaient de l'exercice.

Oui on peut prévenir l'infarctus du myocarde, et au risque de me répéter, il suffit pour ce faire d'adopter une bonne hygiène de vie.

Vous êtes bien placé pour savoir que la pression artérielle peut être mesurée. Qu'un taux de cholestérol élevé peuvent être contrôlés, que le diabète peut être dépisté tôt et pris en charge, que le surpoids et l'obésité peuvent être vaincus, que le tabagisme fait l'objet de campagne de sensibilisation pour le sevrage, que l'activité physique est très encouragée...

Ce qui manque dans la prévention des maladies cardiaques dont l'infarctus du myocarde, c'est la volonté individuelle, et collective. C'est l'implication des uns et des autres autour des mêmes objectifs. Une approche qui nécessite de commencer très tôt la formation, l'éducation et la motivation des jeunes générations, un travail qui commence au domicile, puis à l'école, dans l'entourage, et qui implique tous le membre de la société. Il ne fait aucun doute qu'une telle approche préventive apportera les meilleurs résultats possibles.

## 1ère édition du festival national du théâtre scolaire

# L'établissement Al Fajr de Sidi Bernoussi remporte le premier prix



**La première édition du festival national du théâtre scolaire s'est clôturée, mercredi soir au complexe culturel Anfa-Casablanca, avec la distinction des élèves de l'école Al Fajr relevant de la direction de Sidi Bernoussi qui a remporté le premier prix pour sa pièce théâtrale « Noura ».**



Cet établissement scolaire primaire est arrivé premier lors de cette compétition culturelle et artistique visant à promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles avec la participation des différentes directions provinciales relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat.

Le deuxième prix est revenu à l'école Mohamed Al Baroudi de la direction Al Fida Mers Sultan pour sa pièce "Ne sois pas envieux", tandis que le troisième prix a été attribué à l'école privée Fathi relevant de la direction Ben M'Sick pour sa pièce "Moi et ma soeur".

Les lauréats des trois premières places auront l'occasion de participer à la 16ème édition du festival international du théâtre et des cultures, prévue du 16 au 27 mai prochain.

Le festival a tenu à récompenser les efforts de plusieurs élèves des établissements scolaires et ce, en attribuant le prix de l'esprit de responsabilité à Fatimzahra Idrissi de l'école Tarik Fikri relevant de la direction de Berchid pour sa pièce la fille de Si Ahmed, et le Coup de cœur à l'école Salman Farissi relevant de la direction de Ain Chock pour sa pièce "Notre cuisine".

Le prix du meilleur rôle féminin a été attribué à l'élève Aya Abou Al Khir de l'école Mouad Ben Jabal de la direction de Settat pour son rôle dans la pièce "Noura, lampe de sagesse et du savoir",



©MAP

tandis que le prix du meilleur rôle masculin est revenu à l'élève Ayoub Hmama de l'école El Fajr de Sidi Bernoussi pour son rôle dans la pièce Noura.

L'école Ibrahim Roudani relevant de la direction de Nouaceur a remporté les prix du meilleur décor et de la mise en scène pour sa pièce "B7al B7al".

Le prix du meilleur scénario a été remporté par l'école Abdellah guennoun de la direction d'Anfa pour sa pièce "la femme".

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le ministre de

l'éducation national, du préscolaire et des sports, Chakib Benmoussa a mis l'accent sur l'importance du théâtre pour l'élève afin d'acquérir des compétences, développer sa personnalité et s'initier au travail de groupe, outre de maîtriser l'écriture et la langue.

Le théâtre ne constitue pas une activité facultative durant le temps libre mais il joue un rôle dans l'éducation et les programmes officiels, a-t-il ajouté, notant que la première édition de ce festival a été dédiée à la région de Casablanca-Settat

comme un projet modèle en perspective de le généraliser l'année prochaine sur les autres



régions du Royaume.

Cette première édition, organisée dans la région Casablanca-Settat, a connu un franc succès et a réussi à impulser de l'enthousiasme chez les élèves des établissements primaires participant à cette manifestation, s'est félicité le ministre. Le jury de cette manifestation, initiée par l'AREF de Casablanca-Settat en partenariat avec la Fondation des Arts vivants et la Fondation Zakoura, a été présidé par Driss Routh et composé des artistes Abdellah Chicha, Maha Boukhar, Ismael El Fallahi, tandis que l'artiste Samia Akariou a été choisie comme marraine du

festival.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de nombre de personnalités notamment le président de la région Casablanca-Settat, Abdellatif Maâzouz, le directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région, Abdelmoumen Talib, le président de la fondation des Arts vivants, Noureddine Ayouch et le président de la fondation Zakoura, Mohamed Fikrat, outre une pléiade d'artistes, de cadres éducatifs, des parents d'élèves participant à cette manifestation et des représentants de la société civile.



## Journées montoises de la culture marocaine Exposition mettant en avant la diversité du patrimoine culturel féminin

La 8<sup>e</sup> édition des Journées montoises de la culture marocaine a démarré mardi soir, à la Cité des langues et des cultures relevant de l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech, par le vernissage d'une exposition sous le thème "Diversité culturelle, Quel avenir ? Femmes marocaines... Entre éthique et esthétique".

Initiée par le Centre de la culture judéo-marocaine (CCJM) de Belgique, cette exposition met en avant la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la femme marocaine et sa contribution à la promotion de l'identité riche et plurielle du Royaume.

Elle donne à voir et à apprécier une variété de costumes, de parures, d'ornements et de bijoux traditionnels

portés par les femmes marocaines à travers des siècles, de façon à mettre en exergue l'évolution de la société marocaine et la diversité culturelle de ce pays millénaire et ancré dans l'histoire.

"Cette exposition, qui vise à inciter à réfléchir sur son identité, présente une variété de tableaux mettant en relief la diversité des habits, ornements et bijoux des femmes issues de différentes régions du Maroc", a indiqué Paul Dahan, directeur du CCJM dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Le Maroc a toujours été un exemple inspirant de cette diversité culturelle, a poursuivi, M. Dahan, également membre du Conseil de la

Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), et qui a monté plusieurs expositions dans plusieurs espaces à travers le monde, autour de la question de la diversité culturelle et de l'identité marocaine.

"Cette exposition a déjà été présentée à Bruxelles et elle fera escale également à Séville", a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur l'importance de cet événement à une époque, où prolifèrent les stéréotypes et les préjugés sur les femmes.

Dans une déclaration similaire, Bouchaib Samawi, directeur de l'ASBL "Droit et Devoir" (Mons-Belgique), a souligné que cette exposition vise à faire découvrir aux générations montantes, le processus du développement qu'a connu la société marocaine à travers les siècles.

M. Hbid a loué les initiatives et actions menées par M. Dahan en faveur de la promotion de la culture marocaine dans les quatre coins du monde, faisant observer qu'à travers cet événement vient se traduire la stratégie de l'UCA visant à s'ouvrir sur son environnement socio-éducatif et sur les Marocains du monde ainsi que sur les autres cultures et religions.

Initiée en collaboration avec le CCJM en Belgique et le Centre Droit et Devoir, la 8<sup>e</sup> édition des Journées montoises de la culture marocaine comporte des conférences, des ateliers de formations pour les jeunes, des projections de films suivies de débats, et de spectacles musicaux, durant lesquelles les femmes marocaines thématique choisie pour cette année seront mises à l'honneur pendant une semaine.

## Meski à l'heure de son 3e Festival de l'art et de la créativité

### « Le patrimoine culturel et la créativité artistique au service du développement local »

Le Ksar de Meski, dans la commune de Chorfa M'daghra (province d'Errachidia), vient d'accueillir la 3<sup>e</sup> édition de son Festival de l'art et de la créativité, une manifestation mettant en valeur la richesse du patrimoine local, des produits du terroir et du savoir-faire des artisans.

Cette manifestation culturelle, artistique et socioéconomique a été organisée, du 11 au 13 mai courant, par l'association Attadamoun pour le développement Meski-Errachidia en partenariat avec le Conseil de la région de Drâa-Tafilalet et avec l'appui de la délégation régionale de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Culture).

L'ouverture de ce festival, initié sous le

thème "Le patrimoine culturel et la créativité artistique au service du développement local", a été l'occasion d'inaugurer une foire des produits de l'artisanat et du terroir qui connaît la participation de plusieurs associations et coopératives locales et d'autres représentant différentes régions du Royaume.

Cette foire met en avant divers produits du terroir, dont les dattes, le henné, le thé, les épices, l'huile d'argan et ses dérivés, les produits cosmétiques bio ou le couscous traditionnel, en plus de plusieurs produits de l'artisanat, dont des objets en cuire, en bois et en marbre, ainsi que des tissus traditionnels à base de laine ou de coton.

La cérémonie d'ouverture de ce festival, tenue en présence de responsables

locaux, a été marquée par un carnaval et des spectacles de musique animés par des artistes locaux et nationaux. Des soirées musicales et des conférences étaient au menu également de ce festival.

Le coordinateur général du Festival de l'art et de la créativité de Meski, Younes Marjani, a relevé que cet événement a pour objet de mettre en valeur le travail des coopératives et associations notamment de la région de Drâa-Tafilalet en matière d'économie sociale et solidaire, à travers leurs différents produits de terroir ou de l'artisanat.

Il s'agit aussi, a-t-il ajouté dans une déclaration à la MAP, d'une occasion de faire la lumière sur les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la



réion, ainsi que de promouvoir le patrimoine artistique et culturel de la région.

M. Marjani s'est félicité de la conjugai-



son des efforts de l'ensemble des intervenants sur les plans local, provincial et régional pour assurer l'organisation et la réussite de cet événement.

# Maryam Touzani, membre du jury de la compétition officielle Le Maroc en force au festival de Cannes 2023

**Le Maroc signe une participation remarquable à la 76ème édition du Festival de Cannes, qui s'est ouvert ce mardi, avec pour la première fois un représentant du 7ème art marocain dans le jury de la compétition officielle des plus prestigieux festivals de cinéma au monde, deux longs-métrages dans la section «Un certain regard» de la sélection officielle et un 3ème film retenu dans la «Quinzaine des cinéastes».**

Cette année, les organisateurs de cette grand-messe cinématographique mondiale ont choisi la réalisatrice marocaine, Maryam Touzani, pour intégrer le jury de la compétition officielle, aux côtés de grandes figures du cinéma mondial, une première pour le Maroc.

Maryam Touzani, qui n'est pas étrangère au festival de Cannes, après la participation de son premier long-métrage "Adam", a été sélectionné en 2019 dans la section "Un Certain Regard". En 2021, elle retrouve Nabil Ayouch, avec qui elle coécrit Razzia, dans lequel elle joue également, et Haut et Fort, sélectionné en Compétition.

La réalisatrice marocaine revient à Cannes l'année suivante avec le «très acclamé» «Le Bleu du Caftan», présenté à "Un Certain Regard" et présélectionné aux Oscars.

Elle devient ainsi la première marocaine de l'histoire à intégrer le jury du prestigieux festival, présidé cette année par le

réalisateur double Palme d'Or, Ruben Östlund (Suède), en ce qui représente une reconnaissance forte et un véritable événement pour le cinéma marocain. La Marocaine aura pour mission, aux côtés de l'acteur Denis Ménochet, de l'actrice Brie Larson, de la réalisatrice Julia Ducournau, de l'acteur Paul Dano, de la réalisatrice Rungano Nyoni, de l'écrivain Atiq Rahimi, et du réalisateur Damián Szifron, de dépasser 21 productions, notamment de Ken Loach, Wim Wenders, Marco Bellocchio, Nanni Moretti, Wes Anderson, Aki Kaurismäki, Hirokazu Kore-Eda, Nuri Bilge Ceylan ou encore Todd Haynes.

Le cinéma marocain est également représenté lors de cette édition par les longs-métrages «Kadib Abyad» (La mère de tous les mensonges) de la réalisatrice Asmae El Moudir et «Les Meutes» de Kamal Lazraq, tous deux sélectionnés dans la catégorie «Un certain regard» de la sélection officielle, aux côtés de 15



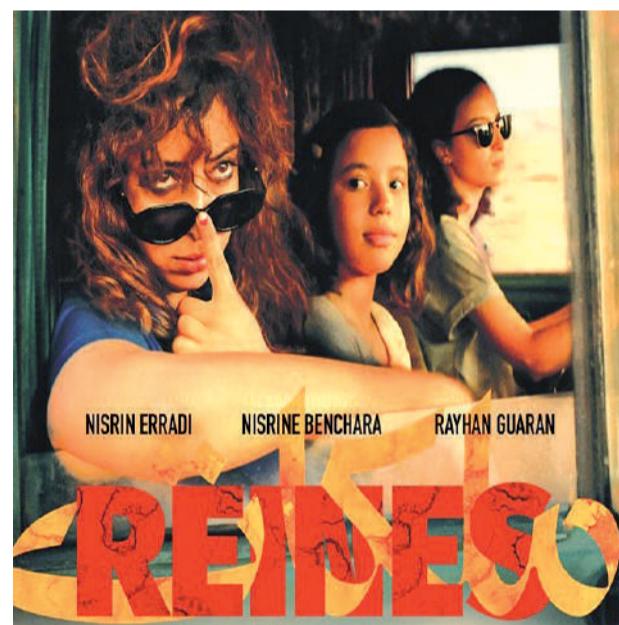
autres productions. «Les Meutes», qui a été primé sur scénario dans le cadre du Prix à la Crédit de la Fondation Gan 2021, raconte l'histoire

de Hassan et Issam, père et fils, qui tentent de survivre au jour le jour, enchainant les petits trafics pour la pègre locale dans les faubourgs populaires de Casablanca. Un soir, un homme qu'ils devaient kidnapper meurt accidentellement dans leur voiture. Hassan et Issam se retrouvent avec un cadavre à faire disparaître. Commence alors une longue nuit à travers les bas-fonds de la ville. Dans «Kadib Abyad», Asmae, jeune réalisatrice marocaine, se rend chez ses parents à Casablanca pour les aider à déménager. Une fois dans la maison de son enfance, elle commence à trier ses vieilles affaires. Soudain, Asmae tombe sur une photo : des enfants qui sourient dans la cour d'une école maternelle. Presque hors-cadre, se trouve une petite fille assise sur un banc, qui regarde timidement l'appareil-photo. Cette photo est l'unique image de son enfance, l'unique souvenir que sa mère a pu lui transmettre. Mais Asmae est convaincue

qu'elle n'est pas l'enfant sur cette image. Dans le but de faire parler ses parents, Asmae introduit sa caméra et joue avec cet incident intime pour évoquer d'autres souvenirs, auxquels elle ne croit pas non plus. Cette photo devient le point de départ d'une investigation durant laquelle la réalisatrice interroge tous les petits mensonges que lui a dit sa famille. Petit à petit, Asmae explore la mémoire de son quartier et de son pays. En outre, le long-métrage «Déserts» du réalisateur Faouzi Bensaïd figure dans la 55ème sélection de la «Quinzaine des cinéastes» du Festival de Cannes. «Déserts» (128min), sélectionné aux côtés de 19 autres films, raconte l'histoire de Mehdi et Hamid, des amis proches qui travaillent pour une agence de recouvrement, voyagent ensemble dans le sud du Maroc en utilisant leur vieille voiture et en partageant des chambres doubles dans des hôtels peu confortables.

## Présentation en avant-première du film à Megarama

### « Reines » de Yasmine Benkiran fait sa sortie nationale



Le film «Reines» de Yasmine Benkiran a été présenté en avant-première, mercredi au cinéma Megarama à Casablanca, avant sa sortie en salles le 17 mai. Le film raconte l'histoire de Zineb, interprétée par Nisrin Erradi qui s'évade de la prison pour sauver sa fille «Inas», jouée par Rayhan Guaran, de la garde de l'État. Mais les choses se compliquent rapidement lorsqu'elle prend en otage la conductrice d'un camion, Asma, incarnée par Nisrine Benchara. La police aux trousses, les trois femmes se lancent dans une cavale dangereuse. Elles vont traverser l'Atlas, ses roches rouges, ses vallées en fleurs et finalement rejoindre le grand Sud et l'Atlantique.

Dans une déclaration à M24, la chaîne

d'information en continu de la MAP, la réalisatrice du film Yasmine Benkiran a souligné que «Reines» est le premier long métrage de son parcours, notant que la première présentation du film a été au festival de Venise en septembre 2022 avant de prendre part à 30 festivals nationaux et internationaux à leur tête le festival international du film de Marrakech.

Le film narre l'histoire de trois femmes à bord d'un camion. Il commence par l'évasion de Zineb de la prison de Casablanca, a-t-elle ajouté, notant que le long métrage transporte le public dans un périple plein d'émotions et de sensations agréables d'humour, d'aventure, d'action et de rêve.

Pour sa part, l'actrice Nisrin Erradi qui

a incarné le rôle de Zineb a souligné que son rôle dans le film «Reines» diffère des personnages qu'elle a joués dans d'autres films, ce qui a constitué, pour elle, une source de motivation, pour prendre part à cette œuvre cinématographique, notant qu'en tant qu'actrice, elle est toujours à la recherche de nouveaux rôles complexes qui constituent un défi pour sa personnalité.

Dans une déclaration similaire, l'actrice a relevé que ce film est destiné aux différentes catégories sociales et évoque nombre de thématiques notamment l'instinct maternel à travers le personnage de Zineb, Maman de l'enfant Inas, qui s'évade de la prison pour éviter de s'éloigner de sa fille.

De son côté, Rayhan Guaran qui

incarne le rôle de l'enfant Inas a souligné qu'il s'agit de son premier rôle cinématographique qui a eu un écho favorable lors des festivals auxquels le film a pris part. Sur le personnage joué dans le film, Elle a souligné qu'Inas est une petite fille différente des autres enfants de son âge avec une personnalité introvertie qui n'arrive pas à exprimer ses sentiments et émotions, notant qu'Inas est une fille qui ne parle pas beaucoup, ce qui exigeait de s'appuyer sur les expressions corporelles pour pouvoir transmettre les émotions au public. La sortie au grand public du film «Reines» débutera le 17 mai courant dans différentes salles du Royaume notamment à Casablanca, Rabat, Fès et Tanger.

## Une belle réussite pour la production Marocaine

### La série « Bghit Hyatek » doublement primée au festival Dakar Séries



Le Sénégal a tenu la première édition du Festival panafricain «Dakar Séries». La série Bghit Hyatek, qui représentait le Maroc, y a remporté deux prix : celui de la Meilleure Série Courte (format 30 minutes), et celui du Meilleur Scénario. Une belle réussite pour la série, mais aussi pour la production Marocaine, qui marque une fois de plus son influence.

En compétition face à des séries venant du Nigeria, du Cameroun, du Togo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, du Burkina Faso, de Centrafrique ou encore d'Afrique du Sud, le jury a récompensé la série marocaine Bghit Hyatek. Les nombreux professionnels présents à Dakar pour le festival (distributeurs, chaînes télé, plateformes) ont également salué la qualité de la série.

Réalisée par Chaouki El Ofir, écrite par Samia Akariou, Nora Skalli et Jawad Lahiou, la série, composée de 30 épisodes de 30 minutes, raconte l'histoire de trois femmes qui usurpent l'identité de trois autres pour leur prendre leurs vies.

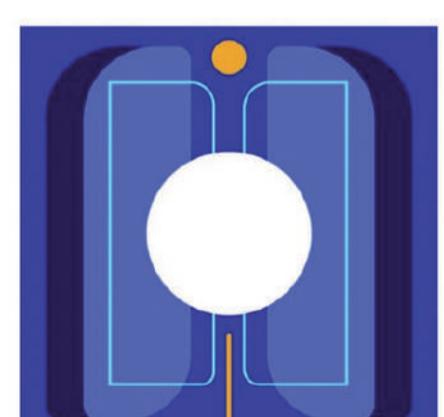
Véritable succès lors de sa diffusion sur 2M en fin d'année 2022 avec pas moins de 4,2 millions de téléspectateurs - auxquels s'ajoutent jusqu'à 4,5 millions de visionnages par épisode sur Youtube - Bghit Hyatek.

## Un hymne à l'harmonie et à la symbiose entre les différentes formes géométriques

### «Amalgames» exposition en duo des artistes Chouaib Chkairi et Soufiane Mezraoui



CHOUAIB CHKAIRI



SOUFIANE MEZRAOUI

Cette exposition en duo des artistes Chouaib Chkairi et Soufiane Mezraoui est un hymne à l'harmonie et à la symbiose entre les différentes formes géométriques et les multiples tonalités de couleurs qui se rencontrent, se repoussent ou s'épousent, à l'instar de nos émotions et de nos vies. La projection dans cette forme artistique abstraite saisissante et hypnotique ouvre la voie à l'imagination et au ressenti personnel de chaque

spectateur. Chouaib Chkairi est un artiste-plasticien diplômé de l'École des beaux-arts de Casablanca. Il explore différentes techniques artistiques : peinture, sculpture, photographie et installations. Muni d'une palette chatoyante, l'artiste nous présente sa vision de la vie à travers des tableaux chaleureux, remplis de créativité et de subtilité. Né à Casablanca en 1997,

Soufiane Mezraoui est également un jeune artiste-plasticien diplômé de l'École supérieure des beaux-arts de Casablanca. Le projet artistique de Soufiane Mezraoui repose sur la sublimation, la récurrence et la transformation des formes et des symboles. Les œuvres de Soufiane marient avec sobriété le mouvement, la couleur et la lumière, pour nous offrir des œuvres emplies de pureté, d'harmonie et de douceur.

Lions de l'Atlas

# Reragui et Vahid prennent la défense d'Aboukhla !

■ Oussama Zidouhia

**L**e sélectionneur des Lions de l'Atlas, Walid Reragui, a pris la défense de son poulain Zakaria Aboukhla, lors d'un entretien avec l'Equipe.

En effet, après l'affaire concernant une altercation verbale avec une élue de la ville de Toulouse, les médias français se sont acharnés sur Aboukhla, le qualifiant de misogynie... Une étiquette que refuse Walid Reragui, qui connaît très bien le



principal concerné comme il l'explique lors d'une déclaration à l'Equipe : «Avec mon staff, on a été totalement surpris, décontenancés. S'il y a bien un joueur qu'on n'imagine pas dans ce type d'histoire, c'est bien Zak. C'est un garçon respectueux, avec de vraies valeurs et une belle éducation, transmise par des parents ouverts, que nous avons eu la chance de côtoyer lors de la Coupe du monde au Qatar.»

Avant de continuer : «Je m'étonne juste du timing. On risque d'être sur du parole contre parole, au final. Je n'ai eu personne du club, mais Zak m'a appelé : il a démenti fermement cette altercation avec l'élue.»

Pour rappel, le Lion de l'Atlas a été écarté par son club Toulouse FC jusqu'à nouvel ordre : «Face aux graves allégations publiées par

RMC Sport à l'encontre du joueur du Toulouse Football Club, Zakaria Aboukhla, le Club annonce que son joueur s'entraînera à l'écart du groupe professionnel jusqu'à nouvel ordre, en attendant les résultats d'une enquête interne. Le Club ne fera pas d'autres commentaires jusqu'à la conclusion de cette dernière.»

Selon les récentes informations de Footmercato, Aboukhla aurait confié à sa direction son souhait de quitter le club cet été, un choix soutenu par le TFC qui souhaite également se séparer de son meilleur joueur.

L'ancien sélectionneur des Lions, Vahid Halilhodzic, a également pris la parole pour défendre son ancien joueur : «Zakaria est un super bon garçon. J'ai travaillé avec lui et il est très respectueux des gens autour de lui. Je ne vais rien rajouter de plus.»

## Ligue des Champions

# L'Inter Milan ramène l'Italie en finale de Ligue des champions

**L'Inter Milan, dernier club italien à avoir conquis la Ligue des champions en 2010, a de nouveau battu l'AC Milan (1-0), après le 2-0 de l'aller, pour ramener en finale le pays du calcio.**

Rafael Leao, sur qui comptait les Rossoneri pour renverser la situation, a peiné à trouver de l'espace face à des Nerazzurri compacts et disciplinés. Et Lautaro Martinez a frappé (74e) pour éteindre leurs derniers espoirs dans match fermé et haché.

L'Inter Milan sera évidemment l'outsider à Istanbul, le 10 juin, contre l'inoxidable Real Madrid aux 14 sacres (le record) ou l'affamé Manchester City en quête d'une première couronne.

Mais les Nerazzurri, qui n'espéraient pas un tel parcours après avoir hérité en phase de poules du Bayern Munich et du FC Barcelone, essaieront d'y faire valoir leur caractère, qui a suffi contre les Rossoneri.

Comme contre le FC Porto (1-0, 0-0) en huitième puis



Benfica (2-0, 3-3) en quarts, l'Inter Milan a su gérer l'avantage de l'aller pour continuer à courir vers un possible quatrième sacre après ceux de 1964, 1965 et 2010. S'ils n'avaient pas les armes pour priver Naples du scudetto, les Nerazzurri peuvent finir la saison avec trois titres puisqu'ils joueront aussi la finale de la Coupe d'Italie le 24 mai, contre la Fiorentina, après avoir déjà

gagné la Supercoupe d'Italie en janvier, déjà contre l'AC Milan (3-0).

Contre Milan, ils prennent une belle revanche après avoir chuté contre les Rossoneri en C1 lors de leurs deux précédentes confrontations, en 2003 et 2005. Un an après leur titre de champions d'Italie, Olivier Giroud, très discret, et ses partenaires terminent eux la

saison le moral en berne, battus déjà quatre fois par l'Inter en autant de matches en 2023.

L'Inter, en place, a été globalement attentiste, bien décidée à "gérer" contrairement à ce qu'annonçait la veille son entraîneur Simone Inzaghi.

Dans ce match engagé, Clément Turpin fut longtemps le Français le plus en vue sur le terrain, avec pas moins de 22 fautes sifflées lors d'une première période hachée où le jeu n'a jamais pris de vitesse.

Le gardien des Bleus Mike Maignan lui a fait de la concurrence en sortant un nouvel arrêt miracle sur une déviation de la tête d'Edin Dzeko juste avant la pause (41e), alors que l'Inter était enfin entreprenante.

Même match fermé et même impuissance des attaquants milanais en seconde période.

Une impuissance qui est devenue de la frustration quand l'Inter Milan a plié le match grâce à la frappe tendue au premier poteau de Lautaro Martinez que Mike Maignan n'a pu qu'effleurer (74e).

Martinez peut rêver de soulever la Ligue des champions quelques mois après avoir conquis la Coupe du monde. Maignan et Milan vont eux devoir cravacher pour aller chercher la quatrième place en championnat, pour espérer retrouver la C1 la saison prochaine.

## Championnat arabe de Futsal

### Le Maroc dans le groupe B avec les Comores, Koweït et le Liban



La sélection nationale marocaine de futsal a été versée dans le groupe B des 7es Championnats arabes de futsal, aux côtés des Comores, du Koweït et du Liban.

Selon le tirage au sort, qui s'est déroulé mardi à Djeddah, le groupe A de ces Championnats organisés sous l'égide de l'union des associations arabes de

football (UAFA) et la Fédération saoudienne du 6 au 16 juin prochain, comprend les sélections saoudienne, algérienne, libyenne et soudanaise.

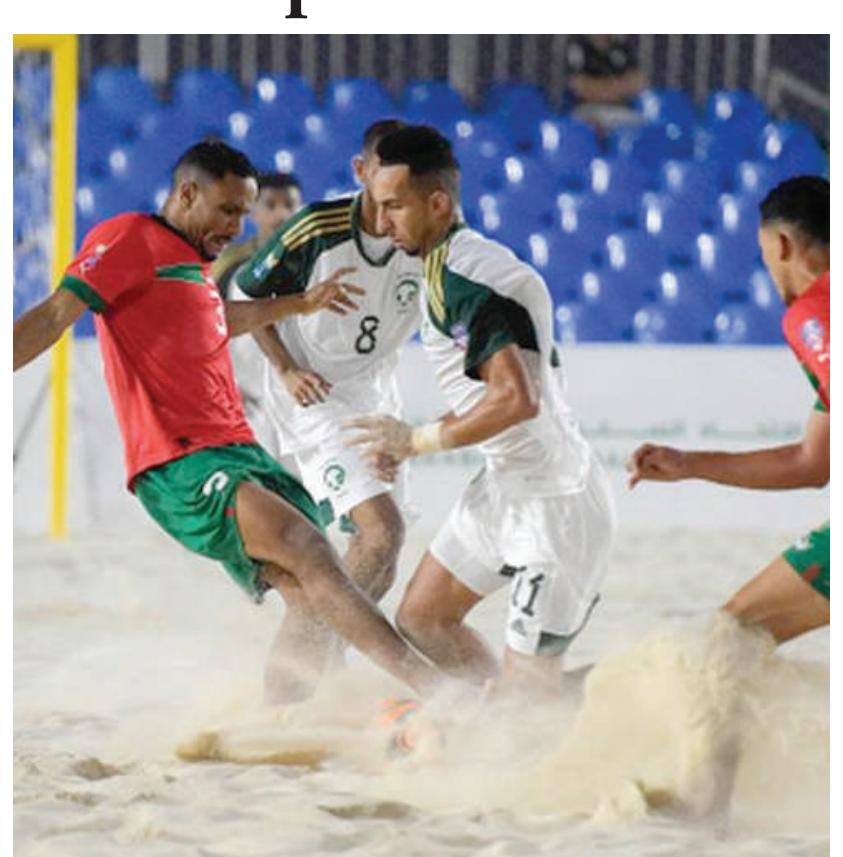
Quant au groupe C, il se compose de l'Egypte, de la Mauritanie, de la Palestine et de l'Irak.

Les Nationaux sont doubles tenants du titre de la compétition (2021 et 2022).

## Coupe arabe de Beach soccer

### Le Maroc en quart de finale

La sélection marocaine de Beach soccer a rallié les quarts de finale de la Coupe arabe 2023, en dépit de sa défaite mardi face à l'Arabie Saoudite (3-4), dans l'ultime match de la phase de poules (Groupe A). A l'issue du premier tour, l'Arabie Saoudite a fini en tête du groupe A avec 6 points, devant le Maroc (5 points), alors que la Mauritanie a occupé la troisième place avec 3 unités. Les compétitions de la phase de groupes se terminent, mercredi. L'équipe nationale d'Oman rencontrera le Kirghizistan, l'Egypte jouera contre la Palestine, les Emirats arabes unis affronteront le Koweït et les Comores vont jouer contre la Libye.



Journée internationale des musées

# « Musées, durabilité et bien-être »

**“ La Journée internationale des musées, célébrée le 18 mai sous le thème "Musées, durabilité et bien-être", est l'occasion pour la communauté muséale mondiale de mettre en avant le rôle de ces institutions dans l'élaboration et le développement de futurs durables. ”**

**A** lors que nous sommes confrontés à d'importants défis mondiaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et les inégalités sociales, les musées peuvent contribuer à éduquer le public sur ces questions et encourager les actions en faveur d'un changement positif", indique le Conseil international des musées (ICOM) dans un communiqué publié à l'occasion. Selon l'ICOM, "les musées peuvent contribuer de différentes manières à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), qu'il s'agisse notamment de soutenir l'action en faveur du climat, de favoriser l'inclusivité, de lutter contre l'isolement social ou d'améliorer la santé mentale".

"Cela peut se faire par le biais de programmes éducatifs, d'expositions, d'actions de proximité et de recherches", explique l'organisation internationale, soulignant qu'"en tant qu'institutions de confiance et éléments importants de notre tissu social commun, les musées sont particulièrement bien placés pour créer un effet de cascade et favoriser un changement positif".

Ainsi, les musées ne sont pas seulement des conservatoires d'œuvres et des lieux qui abritent des échanges et favorisent des enrichissements culturels mais ils sont également une référence sociale et citoyenne. Ces institutions jouent également un rôle important dans



la promotion de pratiques durables et dans l'éducation du public à l'importance de la durabilité et du bien-être.

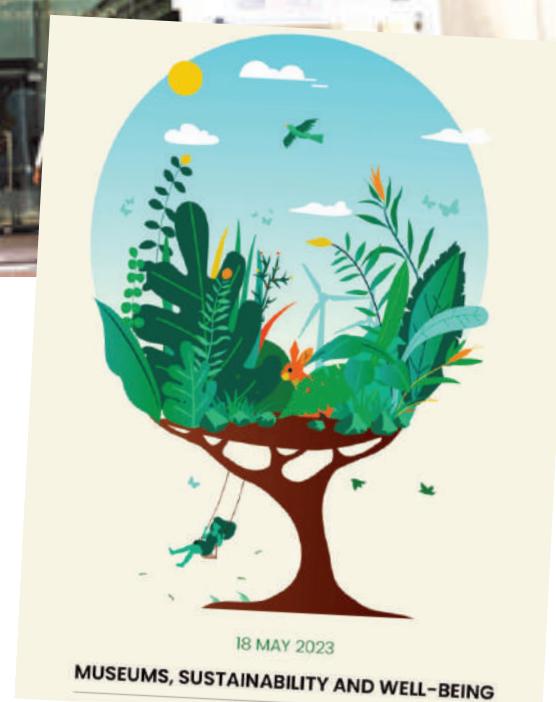
L'ICOM a institué la Journée internationale des musées (JIM) en 1977 afin de sensibiliser le public au rôle des musées dans les échanges culturels et de souligner leur importance en tant qu'institutions au service de la société et de son développement.

Par ailleurs, depuis 2020 cette journée annuelle soutient particulièrement trois axes issus des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, à

savoir assurer une vie saine, promouvoir le bien-être de tous à tout âge et prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

Il s'agit également de protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, en tenant compte des voix autochtones et en sensibilisant à la perte de la biodiversité.

Cet événement fédère de plus en plus de musées à travers le monde. Il a réuni, en 2022, plus de 37.000 musées qui ont participé à cette manifestation dans près de 156 pays.



Un concours de haute couture exceptionnel ouvert à toutes et à tous

## La réinterprétation de la collection haute couture Yves Saint Laurent

**“ Le magazine "I CAME FOR COUSCOUS" et le Musée Yves Saint Laurent Marrakech ont procédé au lancement d'un concours de haute couture exceptionnel ouvert à toutes et à tous, notamment auprès des jeunes stylistes et étudiants en mode issus des régions MENA et leurs diasporas. ”**

Ce concours consiste en la réinterprétation par les candidats, à leur façon et avec leur touche personnelle, de la "robe 109" de la collection haute couture Yves Saint Laurent printemps-été 1979, inventoriée dans les collections du musée Yves Saint Laurent Paris (HC1979E109R), indique un communiqué conjoint du magazine I CAME FOR COUSCOUS et de la fondation Jardin Majorelle.

L'appel à candidatures, lancé le 10 mai, se terminera le 10 juillet 2023,

fait savoir ledit communiqué, relevant que les œuvres soumises seront examinées par un jury présidé par les représentants de la famille de Tam Tazi, de la Fondation Jardin Majorelle et du magazine "I CAME FOR COUSCOUS", qui sélectionnera les créations les plus remarquables.

Le règlement complet de l'appel à projet "Robe 109 – ICFCC x Musée Yves Saint Laurent Marrakech" est à découvrir sur le site web du magazine I CAME FOR COUSCOUS.

"I CAME FOR COUSCOUS" offre à ses lecteurs une reproduction autorisée d'un patron de haute couture, issu des archives de la Maison Joste-Tam Tazi conservées à la Fondation Jardin Majorelle à Marrakech, au Maroc.

Le patron, imprimé et plié, est placé à l'intérieur du magazine. Les instructions de coupe et de couture y sont détaillées. Les candidats pourront également lire un article complet sur la robe et le processus créatif d'Yves Saint



Laurent.

Pour se procurer le patron de "la robe 109", les candidats pourront acheter le troisième numéro de I CAME FOR COUSCOUS à travers un circuit sélectif de plus de 200 points de ventes dans 16 pays -boutiques de musées, grands kiosques, librairies, concept-stores et plateformes en ligne- et en formats papier et digital sur le site internet de la revue.

Historique et légendaire, la "robe 109" est rendue célèbre par Catherine Deneuve, lors de son apparition à la 32ème édition du Festival international du film de Cannes, le 24 mai 1979, pour présenter le film "À nous deux" de Claude Lelouch.

La même année, Mounia, une des premières mannequins de couleur à faire

les couvertures des grands magazines de mode, véritable muse, égérie et amie du couturier, défilait dans la robe 109.

Quarante ans plus tard, le 24 janvier 2019, la garde-robe Yves Saint Laurent exceptionnelle de Catherine Deneuve a été entièrement vendue aux enchères chez Christie's Paris... "La robe 109" en faisait partie.

Quintessence de l'élégance et de la féminité, la plus minimaliste possible, "la robe 109" est l'une des innombrables illustrations de la place centrale du dessin dans le processus de création du couturier.

Yves Saint Laurent a réinventé les styles et influencé son époque, tant il s'est affranchi des codes de la haute couture, pour y inscrire son propre langage.